

droit & Liberté

Revue mensuelle du Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix (M.R.A.P.)

AVRIL 1971 • N° 301 • PRIX : 2,50 FRANCS



JANE FONDA ACCUSE



La garde noire du Sportpalatz



**Immigrés :
LA MORT
FRAPPE**

**Racisme
peinture
et
censure**

Immigration oui! Sélection non!

DANS son interview publiée dans le n° 298 de « Droit et Liberté », M. Corentin Calvez, secrétaire général de la Confédération générale des cadres, se place essentiellement sur le terrain de l'économie française. Sa thèse est développée autour de la nécessité pour l'économie française de faire appel aux immigrés. Cette nécessité implique pour le gouvernement français quelques devoirs parmi lesquels celui « d'héberger des hommes et des familles ».

M. Calvez déclare : « Aujourd'hui, à l'heure où la puissance d'une nation industrielle est fondée sur la technicité et la productivité de la main-d'œuvre, la question se pose de savoir s'il ne faudrait pas envisager de sélectionner dans un proche avenir une partie des immigrants en fonction de leurs aptitudes professionnelles... ». D'un côté le secrétaire général de la C.G.C. reconnaît l'apport indispensable des immigrés à l'économie française et, de l'autre, il préconise la sélection parmi eux.

Voilà où conduit un raisonnement centré principalement sur les besoins économiques de la France : ce qui a pour conséquence de masquer la réalité humaine.

Si nous poursuivons l'idée formulée par M. Calvez, nous n'avons plus besoin de tous les immigrés mais d'une partie d'entre eux ; prenons alors ceux dont nous avons économiquement besoin et rejetons tous les autres, ou presque.

Nous n'avons alors à former professionnellement, en France, que les plus aptes, c'est-à-dire que nous nous adressons exclusivement aux ouvriers étrangers ayant déjà reçu une formation dans leur pays.

Et d'ajouter plus loin : « Il est vraisemblable que notre économie française ne peut retirer qu'un profit de la mécanisation des tâches confiées à une main-d'œuvre qui occupe les plus bas échelons de la hiérarchie. »

Que peut penser un immigré de tels propos ? Est-ce cette justification-là de sa présence en France qui préservera sa dignité ?

L'économie française est constamment le point de mire de M. Corentin Calvez. Elle se présente dans son interview comme parfaitement neutre alors que nous savons très bien les intérêts matériels qu'elle recouvre : la haute finance, le patronat, etc.

Des intérêts de cet ordre, en aucun cas, ne peuvent déboucher sur l'antiracisme puisqu'ils perpétuent l'exploitation de l'homme par l'homme.

De plus, M. Corentin Calvez est un médiocre plaideur de la cause des immigrés quand il considère que « notre pays ne doit pas nous conduire à décourager l'entrée des familles étrangères, car la naissance d'enfants étrangers sur notre sol est un élément important d'une politique de main-d'œuvre qualifiée ».

Comment un antiraciste ne peut-il pas s'émouvoir de l'ordre social « naturel » dans lequel M. Calvez intègre les futurs enfants d'immigrés ? Ils ne sont pas encore nés que déjà « ils garantiront à la France une politique de main-d'œuvre qualifiée ». Voilà la finalité ! Admirable. Le regard porté sur l'immigré est semblable à celui de l'écologiste considérant que supprimer les haies dans certaines régions c'est se faire à plus ou moins brève échéance, envahir par le sable ; l'immigré devient notre haie quand il ne fait pas l'objet de notre haine !

Il est nécessaire, en premier lieu, de poser le problème concernant les travailleurs immigrés sous l'angle de la lutte des classes et du rapport de production. Le degré de racisme peut se mesurer aussi à l'intensité de plus-value ou de profit qui pèse sur le travailleur étranger.

Charles FUTERMAN

Et la France ?

Je vous remets ci-joint une coupure du « Monde » annonçant que le Saint-Siège va mettre en vente des timbres sur le thème de l'antiracisme. J'ai l'honneur de suggérer qu'avec les autres associations ou mouvements qui, comme vous, en France, militent contre le cancer du racisme, vous demandiez instamment à notre ministre des Postes de suivre sans retard, et largement, cet exemple. Par « largement », je veux dire que des timbres de plusieurs valeurs usuelles soient émis (0 F 30, 0 F 50, 0 F 90, etc.).

Jean BARBUT
78 - Viroflay.

N.D.L.R. - Informés de l'émission de timbres spéciaux par le Saint-Siège, à l'occasion de l'année internationale, nous nous sommes procurés l'enveloppe « premier jour », que nous avons reproduite dans notre dernier numéro (avec lequel cette lettre s'est « croisée »). Que la France prenne une semblable initiative, était l'une des suggestions formulées par la délégation du M.R.A.P. reçue par le Premier ministre au début de janvier (voir Droit & Liberté, février 1971). Nous sommes heureux de constater que nos préoccupations concordent avec celles de notre correspondant.

« Madame Chrysanthème »

Dans un récent numéro, vous faites état d'annonces parues dans *Le Figaro*, concernant des femmes de ménage qui se croient obligées, dites-vous, de mentionner leur couleur de peau ou leur nationalité « afin d'éviter des refus éventuels ». Je crois que nous avons intérêt, pour rendre notre combat plus efficace, à juger les faits avec le maximum d'objectivité, sans nous laisser aveugler par une sensibilisation si souvent exacerbée et malheureusement si souvent justifiée.

Or, si une femme de ménage informe qu'elle est française, ce n'est pas forcément pour toucher une clientèle xénophobe, mais peut-être parce que des employeurs ont absolument besoin d'une Française plutôt que d'une Espagnole ou d'une Portugaise, dont l'ignorance de notre langue est parfois un sérieux handicap, quand il s'agit, par exemple, de répondre au téléphone,

DANS NOTRE



COURRIER

notamment chez un médecin, dentiste, avocat, etc. L'insertion de l'« Espagnole parlant français » soutiendrait ma thèse.

Quant aux autres annonces signalées là aussi, je gagerais que ces demandes d'emploi qui se croient obligées, dites-vous, de mentionner leur couleur de peau ou leur nationalité « afin d'éviter des refus éventuels ». Je crois que nous avons intérêt, pour rendre notre combat plus efficace, à juger les faits avec le maximum d'objectivité, sans nous laisser aveugler par une sensibilisation si souvent exacerbée et malheureusement si souvent justifiée.

Geneviève GOLDRING
92 - Asnières.

Rester attentifs

Nous tenons à vous assurer de notre soutien pour toutes vos actions. Nous essayons d'être à l'écoute de toutes les manifestations racistes dans notre entourage et de lutter contre elles par tous les moyens.

Merci pour votre journal, qui nous permet de rester attentifs aux injustices et aux scandales du monde.

Annette PEYRICHIAUX
46-Gramat

Beaucoup...

Bravo pour votre action, qui doit être objective, c'est-à-dire s'appliquer à toute région, tout pays, toute doctrine qui fait preuve, plus ou moins consciemment, de racisme, en excitant de circonstances spéciales, de conjonctures particulières. On pourrait en citer beaucoup...

Gaston GAY
92-Montrouge

Vous êtes indien ?...

Faisant actuellement mon service militaire, je découvre autour de moi diverses manifestations de racisme : mépris pour les sous-officiers arabes, victimes de l'histoire, qui n'ont pas su ou pu choisir le « bon » camp, il y a dix ans ; obsession du « péril jaune », souvent présenté dans les exercices sur le terrain comme l'ennemi fictif, sans parler des expressions courantes de caractère offensant pour tel ou tel groupe ethnique (« travail d'Arabe », etc.).

L'antisémitisme est loin d'être absent, ce qui n'empêche pas ceux qui le professent de se déclarer prêts à aller défendre Israël, histoire de « casser du Bougnoul » sur les rives du Jourdain.

Une anecdote. Lors d'une séance d'instruction, un sergent-chef interroge un caporal-chef noir, engagé (par quel miracle ?) dans l'armée française :

— Vous êtes indien ?
— Oui (embarrassé, car il est français).

— Remarquez, je ne dis pas ça pour vous vexer !...

G.D.

Une même langue

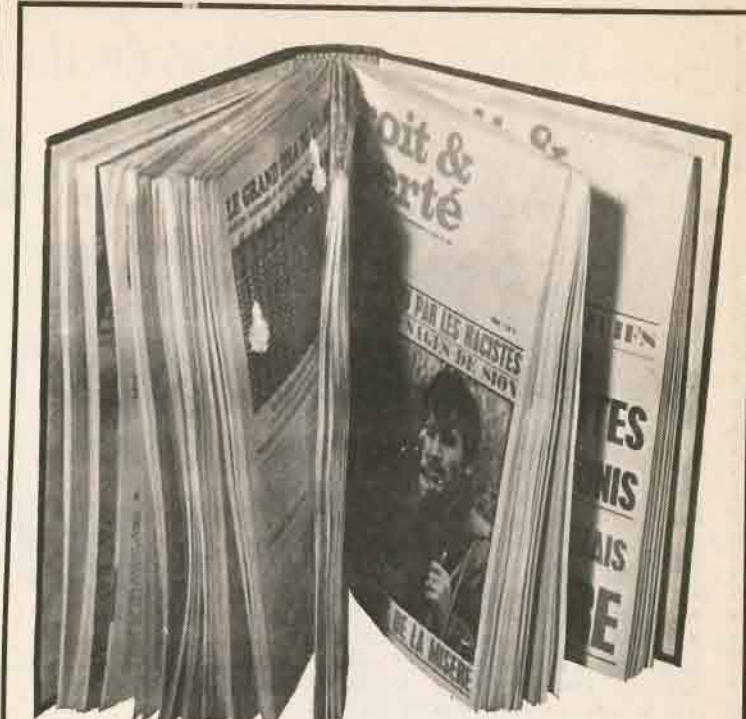
En un temps où l'on parle beaucoup de Marché commun et de monnaie européenne, d'outzages culturels et de tournants aux frontières, n'est-il pas normal que ne soit pas même envisagé le moyen d'échanger sans étude ni intermédiaire les pensées et les sentiments ?

L'expérience m'ayant prouvé que la pratique de la langue anglaise, difficile à acquérir, ne suffit pas à la conversation des peuples, je suis devenu un fervent adepte de l'ido, espéranto réformé-simplifié, mis au point, dont la grammaire tient en une page, la conjugaison en quatre lignes, le jeu des affixes en un minuscule manuel de dix leçons, et dont le vocabulaire emprunte ses racines aux vocables les plus répandus dans les langues vernaculaires.

Pour avoir eu la curiosité d'y jeter un coup d'œil, je me suis tout de suite trouvé en mesure de correspondre avec les mondialisés des pays les plus divers de la Suède au Japon en passant par l'Amérique et l'Afrique. Comme l'a si bien dit, au congrès d'Esch-sur-Alzette, le doyen actuel des idistes, le professeur Cuns, avocat allemand de 93 ans : « Personne ne peut apprendre toutes les langues ; tout le monde peut apprendre une même langue. » Il convient pour cela qu'elle soit très simple, et qu'elle permette pourtant de tout exprimer ; qu'elle soit souple mais bien définie ; qu'elle s'écrive exactement comme elle se prononce ; qu'elle puisse toujours s'enrichir de termes nouveaux, sans perdre cependant son homogénéité ni son assiette. Ce sont là les qualités de l'ido. Si l'on ajoute que ses consonances et son accent tonique hispanisants flattent assez l'oreille pour que plusieurs poètes s'y soient exercés déjà avec bonheur, on n'aura pas encore épuisé toutes les ressources de l'ido.

En attendant que l'idée de la langue internationale surgisse brusquement et lui donne ses chances, la langue auxiliaire ido concrétise et symbolise à la fois notre idéal.

Louis PASCAU
44-Saint-Nazaire.



RELIEZ VOTRE COLLECTION

«Droit et Liberté» vous propose sa reliure — système à broche, mise en place instantanée — couleur bordeaux, pour les numéros de l'année. Prix : 16 F (+ 2 F pour frais d'envoi).

Les numéros qui vous manquent pour que votre collection soit complète peuvent vous être envoyés au prix de 2,50 F (numéros de 1970 et 1971), le numéro spécial décembre 1970-janvier 1971 au prix de 4 F.

Si vous n'avez pas conservé les numéros anciens, vous pouvez commander les 11 numéros de 1970 dans leur reliure pour le prix de 43 F (+ 2 F pour frais d'envoi).

**VOUS AUREZ A VOTRE DISPOSITION,
SOUS UNE FORME ÉLÉGANTE ET MANIABLE
UNE DOCUMENTATION INDISPENSABLE**

BULLETIN

M. Adresse
commande la reliure «Droit et Liberté» 16 F (1)
s'abonne pour un an (abonnement ordinaire) 25 F (1)
(abonnement de soutien) 50 F (1)

Vous joint par chèque bancaire, mandat, chèque postal (1), la somme de
«Droit et Liberté» : 120, rue Saint-Denis, Paris 2^e. C.C.P. 6070-98.

(1) Rayer la mention inutile.

Année internationale de lutte contre le racisme



Elie Kagan

Jean FERRAT

à la
MUTUALITÉ
chante
pour le M.R.A.P.

**mardi 25 mai
à 20 h 30**

**Avec Gérard Séty, Yvan Labéjof, Odile Ezdra,
David et Dominique, Isabelle Aubret.**

Places : 12 F (Étudiants : 10 F).

Location au M.R.A.P., 120, rue Saint-Denis, Paris-2^e (Tél. 231-09-57)

Dites-le avec des timbres...

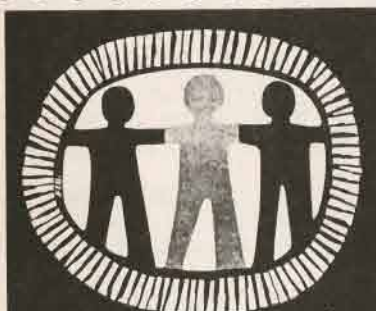
PENDANT l'Année internationale contre le racisme, ne manquez pas d'utiliser et de diffuser les timbres édités par le M.R.A.P.

Ceux de grand format (110 x 140 mm) peuvent se coller sur la vitre d'une voiture, la vitrine d'un magasin, d'une bibliothèque, etc.

Ceux de petit format (28 x 55 mm), peuvent figurer sur votre courrier, vos cahiers, dossiers, livres, etc.

Grâce à ces timbres, vous exprimerez votre attachement à la cause anti-raciste, vous suscitez l'attention et une réflexion salutaire sur les problèmes qui nous tiennent à cœur.

Les commandes doivent être passées au M.R.A.P., 120, rue Saint-Denis, Paris (2^e). (C.C.P. 14-825-85). Le grand timbre : 10 F ; le petit : 1 F (10 F la feuille de dix). Remise de 20 % pour toute commande atteignant 50 F.



**1 BLANC = 1 NOIR =
1 JAUNE = 1 HOMME**
MRAP 10 F



dans ce numéro

« ORDRE NOUVEAU » SANS MASQUE

Pour un soir, le Palais des Sports rappelait le Sportpalatz de Berlin, où les hitlériens haranguaient les foules (p. 9 et 10).

IMMIGRÉS : DES MORTS DANS LES BIDONVILLES

Les drames du logement de fortune se succèdent. « Aubervilliers » est loin... (p. 11 et 12).

L'AMÉRIQUE MALADE DU VIETNAM

Tournée internationale d'une grande actrice : Jane Fonda milite contre la guerre (p. 13).

* LE DOSSIER DU MOIS

EXPÉRIENCES PÉDAGOGIQUES

Les questions que se posent les éducateurs, et les jeunes (p. 17 à 24).

RACISME, PEINTURE ET... CENSURE

Un thème s'est imposé à de jeunes artistes, qui ne plaît pas à tout le monde (p. 25).

ENTRETIEN AVEC LIONEL RICHARD

L'auteur de « Nazisme et littérature » s'explique (p. 29).

NOTRE COUVERTURE : Les « casques noirs » d'Ordre Nouveau, le 9 mars à Paris. (Photo Elie Kagan)

droit & liberté

BI-MENSUEL

120, rue Saint-Denis Paris (2^e)
Tél. 231-09-57 C.C.P. Paris 6070 98

ABONNEMENTS

- Un an : 25 F
- Abonnement de soutien : 50 F
- Antilles, Réunion, Maghreb, Afrique française, Laos, Cambodge, Nouvelle Calédonie : 25 F, Autres pays : 35 F.*
- Changement d'adresse : 1 F.*

Directeur de publication : Albert Lévy
Imprimerie La Haye

éditorial

L'occasion et la nécessité

FREQUEMMENT, des discriminations racistes nous sont signalées : refus de servir, de loger ou d'embaucher ; inégalités dans les salaires ou la promotion ; non-reconnaissance de droits légaux. Humiliations, injures, brimades constituent pour certains une expérience quotidienne, dont les Algériens et les noirs, les juifs et les Gitans, les étrangers, tous ceux qu'on appelle « ces gens-là », connaissent pleinement l'acuité douloureuse.

Le racisme se camoufle parfois. Souvent, il s'affirme par la parole ou les écrits, se glisse dans les petites annonces, souille les murs, s'organise et menace sous le sigle d'« Ordre Nouveau ».

Qui veut s'y opposer se heurte, dans bien des cas, aux incroyables carences de la loi française. Les possibilités offertes s'avèrent si ténues que les intéressés ne peuvent pratiquement pas se défendre. Et les autorités responsables ne montrent guère de zèle en la matière, comme si leur devise était : « Racisme, connais pas !... »

Pour obtenir que soit condamné le propriétaire d'une brasserie parisienne « interdite » aux noirs, il a fallu naguère une longue et difficile bataille judiciaire. Celui de Nancy qui fit expulser des travailleurs turcs ne sera même pas poursuivi. Combien d'autres scandales semblables échappent à toute sanction ?... Quant aux campagnes haineuses de « Minute », aucune plainte dirigée contre elles n'a été admise ; bien au contraire, c'est un rédacteur de cette feuille raciste qui intente un procès à « Droit et Liberté », coupable d'avoir démasqué ses calomnies !

Nous l'avons dit et répété : La Société protectrice des animaux est mieux armée pour accomplir sa tâche que le M.R.A.P. pour protéger les hommes du racisme.

CERTES, la loi ne peut suffire à supprimer ce fléau. Mais la mise en œuvre d'une législation efficace apparaît indispensable pour le combattre : moins peut-être par la répression qu'elle permet que par son effet de dissuasion.

Aussi, les Nations-Unies insistent-elles sur ce moyen de lutte, dans leurs résolutions et, tout spécialement, dans la **Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale**. Au moment où le Premier ministre prend l'heureuse initiative de demander au Parlement l'adhésion de la France à cette Convention, il semblerait donc logique, afin de lui donner une portée concrète, d'introduire les mesures précises qu'elle préconise dans notre législation.

Dès 1959, le M.R.A.P. présentait au Parlement trois propositions de lois : contre la discrimination raciale, contre la provocation au racisme, pour l'interdiction des organisations racistes. Ces textes, qui correspondent très exactement aux recommandations de la Convention internationale, ont été déposés simultanément par des députés de diverses tendances, appartenant à la majorité et à l'opposition. Nous continuons d'espérer que le gouvernement, à cette occasion, et dans le cadre de l'Année internationale contre le racisme, acceptera enfin que leur discussion soit inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée.

Cependant, l'exposé des motifs du projet d'adhésion à la Convention internationale contient plusieurs « petites phrases » préoccupantes : celles où il est affirmé, notamment, que « la législation française est très largement conforme à la Convention » et que « de nouvelles mesures législatives ne paraissent donc pas nécessaires à l'heure actuelle pour son application ».

Faut-il voir là un rejet pur et simple des propositions de lois qui seraient à même de faire entrer dans la réalité les principes de la Convention ? Ne pourrait-on craindre alors que l'adhésion à cet important document des Nations-Unies ne fût qu'un geste formel, sans conséquences pratiques ? Ne serait-il pas regrettable que les victimes du racisme, devant les tribunaux, aient à se réclamer de la Convention, en l'opposant à des lois françaises insuffisantes et inadaptées ?

Nous ne saurions nous y résoudre. L'effort de tous doit se poursuivre encore pour que notre pays se dote rapidement d'une véritable législation antiraciste.

Albert LEVY

M. Thant : hâter l'élimination de la discrimination raciale

A l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, le 21 mars, le secrétaire général de l'O.N.U. a fait une déclaration dont nous publions l'essentiel :

L'ANNEE 1971 est maintenant célébrée comme Année internationale de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale. Elle offre à toutes les nations et aux hommes de bonne volonté une nouvelle occasion de participer à la campagne menée pour extirper les maux du racisme et de la discrimination raciale qui continuent à déshonorer la conscience de l'humanité. Mil neuf cent soixante et onze doit être une année au cours de laquelle les doctrines de la distinction et de la supériorité raciales, qu'abhorre la communauté internationale, seront partout reconnues comme nuisibles, dangereuses et injustes, une année au cours de laquelle des mesures plus efficaces seront prises à tous les niveaux pour mettre fin, une fois pour

toutes, à la pratique honteuse de la ségrégation et de la discrimination raciales. Mil neuf cent soixante et onze doit aussi être une année qui verra la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale renforcée par l'adhésion du plus grand nombre possible d'Etats nouveaux.

Redoublons tous d'efforts pour arriver à ce but. L'éducation et l'information sont des moyens puissants que nous devons mettre en œuvre pour encourager la compréhension, la tolérance et l'amitié entre les nations, les communautés et les individus. Sur le plan national, nous devons exiger l'adoption et l'application stricte de lois interdisant la discrimination raciale ; chacun de nous a un rôle personnel à jouer dans le combat contre les politiques et les pratiques qui ont pour effet de créer ou de perpétuer la discrimination. En tant que citoyens du monde, nous devons soutenir l'Organisation des Nations Unies et les autres organisations internationales dans leurs efforts pour mettre au point les mesures qui sont encore nécessaires pour hâter l'élimination totale de la discrimination raciale sous toutes ses formes et manifestations et pour édifier une communauté universelle réellement conforme aux principes sacrés de l'unité de la race humaine et de l'égalité de tous ses membres.

Une communication de Pierre Paraf à l'Académie des sciences morales et politiques

Comment définir le racisme ? Comment remédier au racisme ?

Dans une communication à l'Académie des sciences morales et politiques, Pierre Paraf a traité, le 22 mars, le sujet.

Pour le président du M.R.A.P., c'est, semble-t-il, dans l'instinct d'agressivité de l'homme qu'on peut trouver l'origine du concept de racisme. Celui-ci conduit à valoriser les différences pour dominer « l'Autre » ou l'exterminer.

Plusieurs personnalités ont posé des questions à Pierre Paraf : MM. Maurice Baumont, André François-Poncet, le grand rabbin Jacob Kaplan, René Cassin, prix Nobel, le révérend père Delubac, Giscard d'Estaing.

Par ailleurs, « Le Monde » a publié le 17 mars, une « tribune » de Pierre Paraf : « La France et l'Année internationale de lutte contre le racisme ». Il y évoque l'action du M.R.A.P., invitant les Français à le rejoindre.



O.N.U.

Conférences à l'U.N.E.S.C.O.

A l'occasion de l'Année internationale, plusieurs conférences ont été données au siège de l'U.N.E.S.C.O., à Paris. La première a été prononcée par M. Claude Lévi-Strauss, professeur au Collège de France, sur le thème « Race et culture ».

« Pendant tout le dix-neuvième siècle et la première moitié du vingtième, on s'est posé la question de savoir si la race influençait la culture, et de quelle façon, a notamment déclaré M. Lévi-Strauss. Après avoir d'abord reconnu que le problème ainsi posé était insoluble, nous nous apercevons maintenant que les choses se passent dans l'autre sens : ce sont les formes de culture qu'adoptent ici ou là les hommes, leurs façons de vivre telles qu'elles ont prévalu dans le passé ou prévalent encore dans le pré-

sent, qui déterminent, dans une très large mesure, le rythme de leur évolution biologique et son orientation. Loin qu'il faille se demander si la culture est ou non fonction de la race, nous découvrons que la race — ou ce que l'on entend généralement par ce terme — est une fonction parmi d'autres de la culture. »

M. Stanislas Adotevi (Dahomey) devait parler de « la signification de l'indépendance », MM. Malcom S. Adishiah (Inde) des « implications internationales du racisme », Max Gluckman (Grande-Bretagne) de « Nouvelles dimensions dans l'évolution des sociétés : conflits et règlements », le professeur N. Doubinine (U.R.S.S.) de « la science moderne et la théorie des races ».

Numéro 300

A l'occasion de la parution du n° 300 de « Droit & Liberté », nous avons reçu un certain nombre de messages de solidarité. Nous avons publié dans ce numéro 300 les messages de Jean Suret-Canale, du Dr Henri Desoille, de Louis Périllier, Roger Bastide, Hubert Deschamps, Armand Lunel, Bachir Touré et Mme. Pierre Gascar, Jacques Debu-Bridel, du général Paul Tubert, d'Anne Philipe, de Fernand Grenier, de Vercors. D'autres messages nous étaient parvenus trop tard pour que nous puissions les insérer. Mais le n° 301 n'est jamais que la suite du n° 300...

Le Droit ne peut pas tout

Dans l'admirable roman de Roger Vaillant, « La Loi », don Cesare, à la fin de sa vie, « se désintéressait ».

Aujourd'hui, notamment dans nos « civilisations » post-industrielles — mais pas seulement dans ces endroits — un faisceau de procédés et une conjonction d'intérêts tendent à insérer les citoyens dans un carcan de contraintes diffuses dont les intéressés ne sont même pas conscients, à les transformer en objets, afin qu'ils ne viennent pas troubler l'ordre préétabli par les technocrates, les bureaucrates, et ceux que l'on nomme dans un best-seller « les marchands du temple », aujourd'hui aidés par les techniques du marketing.

Or, beaucoup de minorités agissantes — au sens noble du terme — persistent à œuvrer au service de valeurs dont elles croient, contre vents et marées, qu'elles sont permanentes et fondamentales. Cette élite, souvent trop faible en nombre, mais puissante par sa volonté de résistance et sa force de persuasion, est souvent dispersée. La célébration, en 1971, d'une « année internationale de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale » lui offre l'occasion de s'unir, de faire preuve d'« unité d'action » dans le respect légitime des diversités.

Ceux qui, depuis un quart de siècle, et certains depuis plus longtemps (je pense en particulier au président Cassin), se consacrent à l'élaboration de normes internationales destinées à éliminer toutes les formes de discrimination y

compris, bien sûr, la discrimination raciale, savent que, quelle que soit la précision des instruments internationaux et celle des procédures de contrôle international de leur application effective, « le Droit ne peut pas tout ». C'est l'action quotidienne des hommes de bonne volonté, celle des associations, des ligues et des groupes qui doit compléter l'action juridique, c'est aussi la mobilisation de tous les moyens d'information et d'éducation — et, pourquoi pas ? de propagande — qui, finalement, est le plus sûr garant d'une continuité, d'une vigilance, d'une efficacité de la lutte contre les discriminations de toutes sortes, et, avant tout, des discriminations raciales. C'est là où je crois qu'il est de mon devoir de rendre hommage à l'action que le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix conduit depuis tant d'années, de lustres... et de décennies.

« Droit & Liberté », périodiquement, informe, constate, analyse tout ce qui, dans la vie sociale, économique, politique révèle, ou traduit, la survivance des réflexes hérités de temps très anciens ou exprime, hélas ! de nouvelles allergies, de nouvelles distinctions, de nouvelles préférences, de nouveaux préjugés...

Le M.R.A.P. reste fidèle, et pas seulement sur le plan doctrinal et abstrait, à la vieille (mais toujours jeune) philosophie de Montesquieu, celle des « contre-poids ».

« Droit & Liberté » et le M.R.A.P. ont beaucoup fait pour que la protection juridique des hommes et des femmes victimes des discriminations raciales soit effectivement assurée. Mais, en tant que juriste international, je leur suis encore plus reconnaissant, de vivre en quelque sorte la discrimination raciale et de la combattre sur le terrain.

Que « Droit & Liberté » et le M.R.A.P. continuent dans cette voie et que les numéros de « Droit & Liberté » qui, après le « millésime 300 » porteront le numéro 400, 500 et si Dieu nous prête vie ou prête vie à nos enfants, des nombres plus élevés, aient

autant de retentissement que ceux rédigés depuis 1949... C'est mon vœu le plus cher.

Jamais l'osmose entre ceux qui fabriquent le cadre juridique international dans le domaine des Droits de l'Homme et ceux qui sont aux avant-postes du combat quotidien n'a été aussi nécessaire.

« Droit & Liberté » est aux avant-postes. Le législateur que je suis — qui est, aussi, parfois, le militant — lui dit : « Merci et continuez ».

Pierre JUVIGNY

Conseiller d'Etat

Représentant de la France à la Commission des Droits de l'Homme de l'O.N.U.

Un rôle de rassemblement

Permettez-moi à l'occasion de la parution du n° 300 de Droit et Liberté de rappeler tout le prix que les communistes attachent à la contribution de votre revue, à la lutte contre le racisme sous toutes ses formes et aux succès remportés en ce domaine.

L'objectivité, la qualité, l'honnêteté de ses informations apportent au militant de la paix un remarquable soutien à son combat.

Dans la période actuelle, où on assiste à l'extension de la guerre en Indochine par l'administration Nixon, alors que les problèmes du Moyen-Orient restent entiers et qu'en France même la situation pétrolière sert de prétexte à une campagne d'excitation à la haine raciste, le rôle de rassemblement de l'opinion en faveur de la paix et contre le racisme que remplit Droit et Liberté prend une importance accrue.

Comme il l'a fait avec vigilance depuis son premier numéro, je ne doute pas que Droit et Liberté continue dans l'avenir son action courageuse au service des nobles causes qui sont les siennes.

Robert BALLANGER

Député.

10 millions

A l'occasion de la parution de son numéro 300, Droit et Liberté lance une souscription.

10 millions d'anciens francs lui sont nécessaires dans les plus brefs délais pour faire face à ses difficultés, qui sont celles de toute la presse indépendante.

Aidez-le.

(Voir nos informations page 35.)

Aux premiers postes

L'équipe de «*Témoignage chrétien*» adresse à l'équipe de «*Droit & Liberté*» à l'occasion de la parution de son 300^e numéro ses vœux de prospérité et ses encouragements dans sa lutte contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix.

Nous sommes nés les uns et les autres dans la Résistance. Nous avons lutté ensemble contre le nazisme. Nous nous sommes opposés avec nos faibles moyens, mais avec détermination, à la déportation des juifs organisée par les hitlériens avec la complicité des hommes de Vichy.

Nous avons bâti ensemble une véritable amitié entre les juifs et les chrétiens. Depuis nous n'avons cessé, les uns et les autres, de combattre l'antisémitisme sans cesse renaissant et tous les racismes, le racisme anti-arabe, le racisme anti-noir et aujourd'hui le racisme anti-jeune. Ensemble nous travaillons à édifier une paix juste et durable entre tous les peuples.

Dans ce combat difficile, «*Droit & Liberté*» est aux premiers postes. Qu'il soit assuré de notre soutien total.

Georges MONTARON.

Daly



Vêtements de Peau

508.13.67

8, Rue de Braque PARIS 3^e
R. C. SEINE 63 B 3441



Le temps a passé. «*Droit & Liberté*» poursuit sa mission.

L'honneur de l'homme

«*Droit & Liberté*» s'efforce de combattre le racisme «*tous azimuts*». Car dès qu'un groupe humain est soit minoritaire, soit différemment cultivé, soit économiquement relégué, soit politiquement divergent, le racisme risque toujours de venir se greffer sur ces différences pour en faire des déterminismes de méfiance et de mépris. En ce sens le racisme va bien au-delà de la théorie des races, dites inférieures et supérieures. Ce racisme là, grossier, scientifiquement absurde, moralement ignoble ne me paraît pas le plus dangereux aujourd'hui. Car dès qu'il se manifeste il prouve l'inculture de celui qui le professe. Il y a un autre racisme, infiniment plus redoutable et subtil, qui s'appuie sur les réactions colériques des foules et sur l'égoïsme caché des individus. Ce racisme, nous murmurons que les différences entre notre groupe et celui des autres sont toujours à notre avantage et surtout que celui qui travaille dans des conditions plus dures mérite son sort.

J'apprécie que «*Droit & Liberté*», en particulier par ses dossiers bien documentés, nous fournisse les moyens de combattre tous les types de racisme et veille à sauvegarder en ce sens l'honneur de l'homme, de chaque homme, c'est-à-dire de tous les hommes.

Pasteur André DUMAS.



Je forme tous mes vœux pour votre travail et je vous redis mon cordial dévouement.

Père Joseph FOLLLET
La Vie catholique illustrée.

Le bon instrument

Peut-être n'est-il pas trop tard pour dire en deux mots la grande et admirative sympathie avec laquelle j'ai suivi depuis ses débuts votre activité et celle de votre revue. On ne dénoncera jamais assez les réalités du racisme, parfois atroces aujourd'hui encore, et parfois plus machiavéliquement voilées, mais toujours susceptibles de s'enhardir et de durcir encore à la faveur de circonstances souvent imprévisibles. En appelant à une vigilance incessante, votre Mouvement mène un combat humain et louable, dont «*Droit & Liberté*» est le bon instrument, éprouvé par des années de lutte efficace.

Croyez, chers amis, à mes sentiments de solidarité envers votre œuvre.

Marcel PRENANT,
professeur honoraire
à la Faculté des Sciences.

GANTS - TÊTINES



Chez votre pharmacien

Néo-nazisme

«*Ordre Nouveau*» sans masque

Pour un soir, le Palais des Sports investi par «*Ordre Nouveau*» rappelait le Sportpalatz de Berlin où les hitlériens haranguaient les foules.

LE Palais des sports, mardi 9 mars, disparaissant à l'intérieur sous d'énormes banderoles frappées de la croix celtique, ceinturée à l'extérieur par une «*garde noire*» armée, bottée, casquée; un public hystérique, chauffé à blanc par une heure d'attente meublée de chants militaires, de musique wagnérienne, de diapositives glorifiant la lutte contre les Vietnamiens et appelant à lutter contre la «*vermine rouge*», des mots d'ordre diffusés par tracts à l'entrée et scandés par les quelque deux mille participants : c'était le meeting d'*Ordre nouveau*, qui présentait ce soir-là ses candidats aux élections municipales des quatorze secteurs parisiens, dans une mise en scène du plus pur style hitlérien.

Frénétique et médiocre

Désespérant de voir arriver les «*10 000 nationaux*» que promettaient les 20 000 affiches collées dans Paris — auxquelles s'ajoutaient 15 000 invitations, 200 000 tracts, 100 000 papillons gommés — les dirigeants du groupe, aux côtés desquels siégeaient deux leaders du M.S.I. (mouvement néofasciste italien) ouvrent la séance vers dix heures.

François Duprat, collaborateur de *Défense de l'Occident*, que dirige le raciste Maurice Bardèche, prend le premier la parole. Il a été parmi les fondateurs d'*Ordre nouveau* avec Jean-François Galvaire, depuis démissionnaire, Alain Robert, dirigeant du G.U.D., Yann Beuzec, avec Claude Joubert, ancien rédacteur en chef du *Défi* que dirigeait le capitaine Sergeant (ex-O.A.S.), hier journaliste à l'O.R.T.F., aujourd'hui à R.T.L., avec Paul Léandri et François Brigneau, rédacteur en chef de *Minute*...

Ce 9 mars, c'est, pour Duprat, soir de gloire. Il va s'efforcer de galvaniser ses troupes, acquises à l'avance puisqu'elles n'attendent pas la fin des couplets pour reprendre en chœur le refrain. Heureusement, d'ailleurs, pour ce médiocre orateur, dont la frénésie réussit presque, devant un public qui n'en demande pas plus, à faire oublier l'absence d'arguments.

D'emblée, il lève le masque de la légalité électorale : «*Si nous nous présentons aux élections municipales, c'est comme des combattants et non comme des apprentis*

politicians... notre combat est dans la rue... »

François Duprat appelle à la construction du parti nationaliste dont commence la troisième phase avec son «*irruption dans la vie politique française en tant que parti organisé et structuré*», la première phase ayant été consacrée au «*regroupement... de l'opposition nationale*» et la seconde, à l'implantation du mouvement à travers la France.



Elie Kagan

Enfin il entame le plat de résistance de son discours «*le problème de l'ordre public*» (rappelons simplement qu'au moment même où il parle, les troupes de choc d'*Ordre nouveau* se livrent impunément à de véritables lynchages sur les contre-manifestants) : «*Notre action — la voix de François Duprat s'enfle, atteint un diapason insoutenable — notre action, répète-t-il, doit mener au nettoyage de tous ceux qui portent atteinte à la vie, à la sécurité de nos concitoyens, quelle que soit leur race, quelle que soit leur nationalité. Nous disons que la France doit être nettoyée de toute cette pègre qui l'infeste... (cris, applaudissements dans la salle)... Voter pour Ordre nouveau, c'est voter pour que la France revienne aux Français.*»

Cris, hurlements, applaudissements du public qui scande pendant plusieurs minutes «*la France aux Français*».

Et c'est François Brigneau qui monte à la tribune, d'où son visage carré, barré

d'épaisses moustaches émerge sous l'énorme croix celtique.

Qui ne connaît pas François Brigneau? Rédacteur en chef de *Minute*, éditorialiste à *Télémagazine*, ancien collaborateur de *Rivarol* sous le pseudonyme de Julien Guernec, il a mis sa plume au service de la haine.

Ce soir aussi, il déverse son venin, dénonçant, selon un thème cher à *Minute*,

«*l'invasion algérienne*». «*Boumedienne garde son pétrole, s'écrie-t-il, mais nous envoi ses pétroliers*» (la salle hurle : «*Boumedienne, assassin*»).

Démagogie, menaces, appel aux «*tripes*», tableau apocalyptique de la France, invectives contre la politique gaulliste, contre les jeunes, contre les gauchistes, les «*sartreux*», les communistes, l'O.R.T.F., Tixier-Vignancour, références à Robert Brasillach — condamné à mort pour collaboration — à Roger Degueldre — chef de l'O.A.S., exécuté en 1962 — tout est bon à Brigneau qui, au passage, fait applaudir «*tous ceux qui contribuent... à cet ordre nouveau et de salut public... à leur manière, en s'opposant au communisme, en Grèce, en Italie (cris dans la salle), en Espagne, et surtout au Vietnam (hurlements), au Cambodge, au Laos où ces rouges dont on ne cesse d'annoncer la victoire sont en train de prendre une sacrée raclée qui nous fait bien plaisir (!)*».



M. Brigneau, ci-contre, s'adresse à ses amis, protégé par le service d'ordre d'« Ordre Nouveau » (dont on voit quelques membres ci-dessus) et les forces de police.

→
Brigneau, journaliste fort mal informé, laisse place à l'idéologue fumeux du mouvement, l'avocat Léandri, et à Alain Robert, animateur du G.U.D. d'Assas (Groupe-Union-Droit). Ce dernier signale que le service d'ordre compte six blessés, et déclare : « L'aspect que nous avons est dû à nos adversaires. Nous n'avons jamais attaqué. Nous avons simplement défendu notre droit d'expression. »

Des armes électorales

Les dirigeants d'Ordre nouveau manient l'euphémisme avec allégresse et audace. « Défendre le droit d'expression », est-ce investir dès le matin le Palais des sports, mettre en place un service d'ordre de plusieurs centaines de personnes, bottées et casquées de noir, munies de boucliers, de lances, de matraques, tous engins déchargés de plusieurs camionnettes sous l'œil impassible de la police présente sur les lieux ? Est-ce se lancer à l'assaut des contre-manifestants, les rouer de coups pour les livrer aux mains de la police ?

Le caractère provocateur de ce rassemblement fasciste, l'attitude du gouvernement qui a refusé de l'interdire en vertu du « droit d'expression » en période électorale d'un parti présentant des candidats, la passivité sélective des forces de police a entraîné diverses réactions, en particulier celle du secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de la police, M. Monate, qui déclare : « ...On a laissé des gens s'équiper et se promener dans la rue, casqués et armés de barres de fer ou de manches de pioche, alors que cette attitude ressort du port d'armes par destination. Les policiers ne sont pas intervenus parce qu'ils n'avaient aucun ordre dans ce sens. De plus, il est intolérable qu'au cours des affrontements de la soirée, les éléments du « service d'ordre »



Marcel Loire

d'Ordre nouveau se soient mêlés à la police pour frapper les contre-manifestants. »

M. Monate s'émeut à juste titre. Nous aussi, qui avec d'autres organisations avons protesté, et qui demandons aujourd'hui l'interdiction et la dissolution du groupe Ordre nouveau. Or, à ces questions posées également par deux députés, un U.D.R. et un communiste, M. Marcellin répond : « Si le mouvement Ordre nouveau dont toutes les armes par destination ont été saisies (1), se manifestait sur la voie publique dans des conditions contraires à la loi du 10 janvier 1936 sur les groupes de combat et milices privées, je proposerais aussitôt sa dissolution au Conseil des ministres, comme je l'ai fait pour les organisations gauchistes. »

Que dit donc cette loi à laquelle M. Marcellin se réfère déjà en mai 1970 pour ne pas interdire Ordre nouveau qui venait d'organiser son meeting à la Mutualité, le 13 mai nationaliste ?

Art. 1^{er} : Seront dissous par décret rendu par le président de la République

en Conseil des ministres, toutes les associations ou groupements de fait :

1^o Qui provoqueraient à des manifestations armées dans la rue ;

2^o Ou, qui, en dehors des sociétés de préparation au service militaire agréées par le gouvernement, des sociétés d'éducation physique et de sport, présenteraient, par leur forme et leur organisation militaires, le caractère de groupes de combat ou de milices privées...

Pour nous qui raisonnons simplement, Ordre nouveau correspond à cette description, à moins que l'on considère, comme l'écrivit Raymond Barrillon dans *Le Monde*, « les boucliers et les barres de fer déchargées à profusion porte de Versailles... comme des armes électorales licites... », alors que des manifestants ont été récemment encore condamnés pour avoir des barreaux de chaise dans leur serviette ou dans le coffre de leur voiture ! »

De toute façon, Ordre nouveau ne jouait pas la carte électorale : ses bulletins de vote ne sont pas parvenus à temps au siège de la commission de propagande pour être transmis aux électeurs parisiens. La présentation de candidats n'a été pour lui qu'un prétexte pour bénéficier du Palais des sports et avoir une audience nationale. Là réside le péril. Cette formation fascisante n'hésite pas à recourir à la fois aux violences et à la légalité pour s'affirmer, pour drainer un courant, comme le fait le N.P.D. en Allemagne et surtout le M.S.I. en Italie. Le laisser faire, ce serait permettre que se constitue en France une force politique structurée et organisée, qui serait le fer de lance de la lutte contre les forces démocratiques ; ce serait permettre au racisme, sous toutes ses formes, de se renforcer. Il est temps, grand temps de s'unir pour arrêter ce processus dangereux.

Jeanne LANGIERT

(1) Une perquisition effectuée le vendredi 12 mars à son siège, 8, rue des Lombards, a permis de découvrir une tonne d'armes diverses, y compris une carabine.

Immigrés

Des morts dans les bidonvilles

Les drames du logement de fortune se succèdent. « Aubervilliers » est loin...

DANS la nuit du 1^{er} au 2 janvier 1970, cinq travailleurs africains trouvaient la mort dans un « foyer » d'Aubervilliers. Il faisait, cette nuit-là, -3°. Ils grelottaient dans leur chambre. Ils voulurent se réchauffer un peu en faisant brûler un peu de charbon. Au matin, on les découvrit morts : ils avaient été asphyxiés.

Ce drame provoqua dans l'opinion publique une très forte émotion.

Le mois suivant, le 12 février, le Premier ministre, M. Jacques Chaban-Delmas, déclarait : « Je compte que d'ici à la fin de l'année, nous aurons éliminé plus de la moitié des cas inacceptables ; notre action vise à ce que, fin 1971, il en soit fini avec cette situation ».

Cependant, les drames du logement de fortune — taudis, « foyer » surpeuplé ou bidonville — se succèdent.

Nous en avons relevé quelques-uns à titre d'exemple :

Trafic d'hommes

78 TRAVAILLEURS africains, abandonnés par leur « passeur », ont été arrêtés après avoir franchi clandestinement la frontière entre l'Espagne et la France.

En quelques semaines, plusieurs dizaines d'immigrants ont ainsi été appréhendés.

Les trafiquants, eux, reçoivent de 800 à 1 000 francs pour prix de leur connaissance du terrain ou de leur abandon.

Un journal a publié la photo du dernier groupe intercepté avec ce commentaire : « Ils attendent l'Eldorado français. »

L'Eldorado, rappelons-le, est fait le plus souvent pour les immigrés, du bidonville ou du taudis, de la surexploitation, du mépris ou de l'hostilité que beaucoup leur manifestent.

Alors que les responsables de l'économie française ont recours aux travailleurs immigrés, et que les gouvernements de leurs pays d'origine tolèrent ou encouragent l'émigration de cette main-d'œuvre, les pouvoirs publics ne font rien pour mettre fin à cette nouvelle traite des nègres, dont on dispose avec une totale inhumanité. Les conditions de transfert sont telles que plusieurs Africains pris dans les filets des trafiquants, se sont suicidés.

Il est indispensable que l'immigration soit organisée et contrôlée dans un esprit démocratique et dans le respect de la dignité humaine. Dans l'immédiat, il serait inadmissible que les Africains détenus dans la région d'Hendaye soient refoulés en Espagne. Le M.R.A.P. est intervenu dans ce sens auprès du gouvernement.

Racisme qui tue

A U cours d'une fête foraine qui se déroulait à Martigues, dans les Bouches-du-Rhône, un Algérien de 28 ans, Abdelmadjid Djefafila, a été battu à mort par onze jeunes gens âgés de 14 à 19 ans.

Son crime ? Il avait invité une jeune fille à monter dans une auto-tamponneuse et celle-ci avait refusé. Une altercation suivit. Il succomba sous le nombre.

A Zurich, c'est un ouvrier italien qui a été battu à mort dans une brasserie dont le propriétaire ne cachait pas son antipathie à l'égard des travailleurs immigrés. Les clients de la brasserie ont abandonné le mourant sur le trottoir.

Si la presse suisse a exprimé dans l'ensemble une certaine indignation, le criminel a trouvé néanmoins l'appui du quotidien zurichois « Blick ». Un autre travailleur italien avait été tué il y a deux ans dans les mêmes conditions à Saint-Moritz.

Le mépris de l'immigré mène, ces exemples le prouvent, facilement au crime.

— 24 janvier 1970 à Argenteuil : une baraque est incendiée. Les deux enfants de M. et Mme Belkacemi, âgés de 2 ans et d'1 an, sont brûlés. Les ouvriers d'un chantier voisin avaient eu le temps de les retirer des flammes...

— 27 février à Montmagny (Val-d'Oise) : 4 enfants d'une famille d'immigrés espagnols périssent dans l'incendie d'une baraque. Le maire de la commune indique que « sur les 22 000 habitants que comptent les communes de Deuil, Montmagny et Groslay, il y a environ 2 200 travailleurs immigrés qui vivent dans ces mêmes conditions ».

— 5 avril à Nice : une grande partie du bidonville de l'Ariane est détruite par un incendie. 1 500 personnes — Gitans et Nord-Africains — sont sinistrées.

— 15 juin à Saint-Denis : le tiers du bidonville du Franc-Moisin est incendié. 626 personnes (dont 224 enfants) sont sinistrées.

— 10 août à Elne (Pyrénées-Orientales) : Emilia (13 ans), Marie-Carmen (9 ans), Jose (6 ans), Jesus (4 ans) sont brûlés vifs dans une cabane en roseaux. Leurs parents étaient venus d'Espagne comme ouvriers saisonniers.

— 17 octobre à Noisy-le-Grand : une cabane de 5 m sur 5 flambe. Jose, un enfant portugais, périt. Le père était au travail, la mère accompagnait son autre enfant à l'école.

— 24 octobre à Nanterre : incendie au bidonville. Un baraquement est complètement détruit et deux autres fortement endommagés. Sous les décombres, on découvre le corps d'un enfant de 6 mois, Ahmed Bechar. 22 personnes sont sinistrées.

— Mi-février 1971 à Cambrai : deux enfants marocains, 3 ans et 18 mois, sont retrouvés carbonisés.

— 4 février à Cambrai : 3 fillettes espagnoles, 3 mois, 2 ans et 6 ans, sont brûlées vives dans la roulotte de leurs parents.

— 4 février à Villeurbanne : trois enfants algériens périssent.

— 6 mars à Lyon : une baraque brûle près du stade municipal, dans le quartier de Gerland. La petite Malika Cheik (3 ans) est brûlée vive. Deux ans auparavant, M. et Mme Cheik avait perdu un bébé de 18 mois, intoxiqué par des émanations de peinture.

— 9 mars à Evreux : dans une baraque du Coudray, trois femmes et une fillette de 12 ans sont asphyxiées par les émanations d'un poêle.

Ce ne sont là que quelques exemples qui soulignent les conséquences d'une politique d'immigration qui n'a d'autre but que de fournir une main-d'œuvre abondante et « bon marché ».

Concernant les seuls bidonvilles, un fait important est à souligner : la proportion des Français qui y « logent » augmente. Elle est passée de 20 % en 1966 à 35 % en 1970. Ceci tend à confirmer que la situation des travailleurs immigrés

→ ne peut être envisagée indépendamment de la situation des travailleurs de France en général.

D'après la Commission de l'habitation du Plan, il faudrait construire 60 000 lits par an dans des foyers pendant la durée du 6^e Plan pour loger les travailleurs immigrés. Il faudrait aussi porter le nombre de logements dans les cités de transit de 5 000 à 50 000.

Il faudrait... Il faudrait...

On n'en est qu'à envisager de résoudre le problème existant. Mais des travailleurs continuent à immigrer sans que rien ne soit prévu pour les accueillir. Et des gosses à mourir dans les bidonvilles.

J.T.

En plusieurs langues

TREIZE nationalités sont représentées dans le personnel de la Raffinerie Lebaudy à Paris : algérienne, tunisienne, marocaine, mauritanienne, malienne, portugaise, française, espagnole, italienne, yougoslave, polonaise, sénégalaise et vietnamienne.

Les 600 ouvriers de Lebaudy ont récemment fait grève pour obtenir une augmentation de salaire, la mensualisation et le versement d'un treizième mois.

Autant de revendications qui se disent en plusieurs langues... L'union a permis d'obtenir satisfaction.



Elie Kagan

Comment des «accidents» n'arriveraient-ils pas ?

Hommes et migrations - Etudes

La migration algérienne

168 pages, 71 documents et tableaux statistiques
Ce numéro : 20 francs

Abonnements : un an (4 cahiers) : 30 F

Hommes et migrations - Documents complète chaque quinzaine
Hommes et migrations - Etudes

Abonnement annuel jumelé aux deux publications : 50 F

C.C.P. ESNA Paris 5565-40
6, rue Barye - Paris-17^e

Connaissez-vous

Pourquoi ?

Connaissez-vous ce magazine qui... n'est pas comme les autres ?

Édité par la Ligue Française de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente, « Pourquoi ? » traite, chaque mois, de sujets variés, dans un esprit de progrès et de rigoureuse objectivité qui sont la marque de l'idéal laïque.

Présenté avec beaucoup de goût, d'un format très pratique, rédigé par une équipe de journalistes dynamiques, « Pourquoi ? » vous propose 112 pages de lecture passionnante.

Abonnement : 20 F (C.C.P. Paris 1 282-52).
Spécimen gratuit sur simple demande, en vous recommandant de « Droit et Liberté ».

« Pourquoi ? », 3, rue Récamier - Paris-7^e.

L'Amérique malade du Vietnam

Tournée internationale d'une grande actrice : Jane Fonda milite contre la guerre

LE poison qui coule dans les veines de l'armée américaine s'appelle le Vietnam. Les G.I.'s n'en veulent plus... » écrit l'envoyé spécial permanent de France-Soir à Washington, A. de Segonzac, parlant du malaise grandissant et du moral de plus en plus bas des forces militaires américaines. Ravages de la drogue, refus d'obéissance, actes d'insubordination et voies de fait envers les officiers sont désormais courants parmi les militaires américains, « qui ne comprennent plus, explique un correspondant à Saïgon, pourquoi ils doivent continuer à se battre, alors qu'ils savent ne pouvoir l'emporter ».

Parallèlement se développe aussi aux États-Unis un important mouvement d'autocritique parmi les militaires qui dénoncent les tortures et les crimes de guerre auxquels ils ont participé.

Ainsi, un héros de la guerre de Corée, au patriotisme insoupçonné, le lieutenant-colonel Anthony Herbert, alertait, il y a quinze jours, plusieurs grands généraux américains pour que sa plainte contre deux de ses supérieurs, qu'il accuse de « non-révélation de crime » et de « négligence de service », soit enfin enregistrée par les autorités judiciaires de l'Armée.

A la même date, soit le 16 mars, l'actrice américaine Jane Fonda se faisait le porte-parole, au cours d'une conférence de presse organisée à Paris par le Centre d'information pour la dénonciation des crimes de guerre, de cent-cinquante anciens G.I.'s, qui, réunis à Détroit du 31 janvier au 3 février, avaient dénoncé publiquement des atrocités commises au Vietnam.

« C'était la première fois, a expliqué Jane Fonda, que pendant une guerre, des soldats ayant commis des crimes témoignaient de ce qu'ils avaient fait tous les jours, et sur ordre de leurs officiers. Quinze, vingt vétérans de chaque régiment décrivaient, certains parlant pour la première fois de leur vie en public, les mêmes faits qui se sont déroulés de 1965 à 1971. Ils ont parlé, et certains en pleurant, devant des salles

de sept cents personnes, de toutes sortes, y compris des réactionnaires.

« Ils ont raconté comment, dès qu'ils avaient mis le pied sur une base américaine, ils étaient soumis à un lavage de cerveau raciste. Tous les jours, ils devaient répéter la même phrase : « The only good gook is a dead gook » (les seuls bons « gooks » — synonyme injurieux de Vietnamiens — sont les « gooks » morts). L'un d'eux a décrit comment un officier, tenant un lapin vivant par les oreilles, l'éventrait devant les nouvelles recrues, en sortait les entrailles, leur disant : « Voilà comment il faut faire avec les gooks. » On leur apprenait à pratiquer la torture en posant des électrodes sur les parties génitales. »

« Pendant trois jours, ces anciens combattants ont énuméré les tortures qu'ils infligeaient aux civils : mains, doigts, têtes coupées pour en faire des colliers, viols des femmes, massacres des populations. Ils ont expliqué comment ils brûlaient les villages, polluaient les eaux, tuaient les bêtes, détruisaient la nourriture, ceci en présence et sur ordre des officiers. Ils ont parlé de ces « mad minutes », ces moments de folie où ils avaient le droit de tuer n'importe quoi, de ces hélicoptères où l'on entassait les prisonniers sans les compter au départ, mais seulement à l'arrivée, car une bonne partie d'entre eux

Des manifestations en France

POUR la paix et la libre détermination des peuples d'Indochine en lutte pour l'indépendance et contre l'oppression, trente-huit organisations dont le M.R.A.P., appellent la population française à organiser dans toute la France, pendant deux semaines, des manifestations massives et deux journées parisiennes de rassemblement, les 8 et 9 mai. Elles adressent un « Message de soutien aux forces pacifiques américaines ».

Parmi ces organisations citons : L'Association pour le désarmement général et le progrès social; le Centre d'études, de recherches et d'éducation socialiste;

Christianisme social; la Confédération française démocratique du travail (C.F.D.T.); la Confédération générale du travail (C.G.T.); la Confédération syndicale des familles; la Convention des institutions républicaines; la Jeune République; le Mouvement de la paix; Objectif 72; le Parti communiste français; le Syndicat national de l'enseignement supérieur (S.N.E.S.) - F.E.N.; le Syndicat national des enseignants du second degré (S.N.E.S.) - F.E.N.; le Syndicat national des chercheurs scientifiques (F.E.N.); l'Union des juifs pour la résistance et l'entraide (U.J.R.E.).



A.F.P.

A droite, Jane Fonda.

avait été jetée par-dessus bord pour amener les survivants à parler.

« Parmi les vétérans, venus témoigner, il y avait des noirs, des Indiens, des Chicanos; cela est très important car le racisme visant les Vietnamiens s'exerce aussi contre eux. Les pacifistes, les libéraux blancs ont longtemps considéré cette guerre comme une erreur, sans comprendre qu'elle n'aurait pu exister s'il n'y avait déjà chez eux une certaine histoire. Un système qui permet le massacre de Song-My est le même qui permet le massacre des Sioux ou des Navarros. Song-My n'est d'ailleurs pas un incident isolé, ni le résultat d'une folie individuelle, mais plutôt le fruit de la politique du gouvernement et de l'administration américaine. C'est là que l'on trouve les vrais criminels de guerre. Calley et Mitchell ne sont que des boucs-émissaires. »

L'avocat Mark Lane, auteur de « Conversations avec des Américains », ouvrage qui a le grand mérite de réunir les témoignages d'anciens soldats au Vietnam, tira ensuite les conclusions juridiques de l'assemblée de Détroit. « Pas un des crimes dénoncés à Nuremberg qui ne soit commis chaque jour au Vietnam », déclara Mark Lane, se basant sur le témoignage de plusieurs milliers d'anciens soldats.

Marguerite KAGAN.

Monstre et victime

DANS ce pays où l'on assassina Ben Barka impunément, ils l'ont arrêté et il va payer lui, recruté dans les forces de l'ordre, et, par le mariage, entré dans « une famille », au Portugal. Pourtant, dix ans, pour eux, pour leurs pouvoirs — harki, para, O.A.S. et mercenaire —, il fut prêt à toutes les « missions » qui donnent droit au meurtre payé et décoré. Et comme la paix le désouvrait, disponible partout où l'on vit de tuer (et l'on en vit bien), on l'a vu au Biafra comme en Angola. Les causes, qu'est-ce que ça peut f... ! Et, à être riche et respecté, lui, bicot, sans doute découvrait-il une revanche du mépris... 50 hold-up en quelques mois. Des exploits, encore. On ne perd pas ses habitudes. Mais eux, ne l'entendent pas ainsi. Les services rendus n'accordent-ils plus de privilèges ? Et pourquoi les biens et les personnes sans valeur là, ici seraient-ils sacrés ? Parce qu'il n'aura pas appliqué les règles de leur bien-vivre, va-t-on (ceux qu'il a servis) l'abandonner à un nouveau mépris ? Il est perdu — gâché ! — lui, fruit du monde qu'ils ont fait, et qu'ils gardent par d'autres pauvres misérables Bencharki !

Jean CUSSAT-BLANC.



POUR APPRENDRE... LE MEPRIS

une vitesse supérieure à la moyenne. Vous m'avez livré presque le double de ce que je désirais. Les hommes de tous les pays ne se ressemblent pas ; les plus forts et les plus intelligents sont les Européens : ils ont la peau blanche et les cheveux souples. Le temps n'étant pas favorable, la séance de gymnastique n'a pu avoir lieu

La sténographie, comme tout, s'enseigne et M. et Mme Roy ont établi une méthode éditée par les Publications Roy de Paris. Plaignons les élèves qui ont à transcrire de telles phrases. Quant aux auteurs de la méthode, ils prouvent qu'il ne suffit pas d'être européen pour être intelligent.

Le salaire des travailleurs algériens

Les Echos, qui mûrit une enquête sur les travailleurs immigrés, se réfère à une étude réalisée par l'Institut de recherche des sciences économiques de Grenoble : « Les travailleurs algériens sont d'un faible coût pour l'économie française. Près de 50 % d'entre eux perçoivent un salaire horaire de moins de 3,51 F, et 20 % se trouvent dans la zone proche du salaire minimum de croissance. En moyenne, le salaire mensuel de l'ensemble des salariés de cette nationalité est de 790 F par mois. Cette moyenne ne prend pas en compte les heures supplémentaires. »

« Minute » prétend récemment que les Algériens envoyaient chez eux les 4/5^e de leur paye.

Par ailleurs, l'étude de l'Institut indique que « 15 % des travailleurs algériens vivent dans un baraquement, 29 % habitent une chambre meublée, 20 % une chambre non meublée, 9 % une habitation de fortune, 6 % un foyer, 4 % un appartement, 2 % une touffette. »

ARGUMENT ELECTORAL

Tous BAZERQUE veut transférer le siège de GINESTOUS dans votre quartier (chemin de Gabarède).

Le terrain est acheté. Si Bazerque est élu, les travaux commencent prochainement.

Pierre BAUDIS s'est toujours opposé fermement à ce projet égoïste pour tous.

La décision dépendra de votre vote les 14 et 21 Mars.

Aidez Pierre BAUDIS à sauvegarder la tranquillité de votre quartier !

Certains candidats aux élections municipales ont fait appel aux sentiments les plus bas de ce qu'ils appellent « le charitable ». Ainsi M. Pierre Baudis à Toulouse.

Au camp de Ginestous, bidonville qui n'en porte pas le nom, vivent des Gitans et des immigrés. Il était envisagé l'achat d'un terrain et la construction d'une cité.

M. Baudis préfère que les gens de ce camp vivent dans de très mauvaises conditions. Il en juge par le tract que les candidats ont distribué...

Les fournisseurs de l'Afrique du Sud

Six Africains ont été pendus à Pretoria. L'an dernier, 81 personnes, dont 79 Africains, avaient été exécutées. L'Afrique du Sud est le pays qui détient le record mondial des exécutions capitales.

S'adressant au Comité anti-apartheid de l'O.N.U., M. Thant a demandé que les membres des Nations unies redoublent d'efforts pour provoquer la dislocation de l'économie sud-africaine, en tant que moyen efficace de combattre la politique de ségrégation raciale.

Entre 1960 et 1969, le commerce de l'Afrique du Sud avec la France a augmenté de 100 %, avec le Japon de 379 %, avec l'Allemagne fédérale de 171 %, avec l'Australie de 141 %, avec l'Italie de 122 %, avec la Grande-Bretagne de 89 % et avec les Etats-Unis de 79 %.

La France reste le principal fournisseur de l'Afrique du Sud en armements.

Injures à la Résistance

Dans son numéro 868, L'Opinion indépendante du Sud-Ouest écrivait, sous la signature de son directeur Charles Arrivets : « J'avais envie de titrer cet article : « Avec De Gaulle disparaît un des plus grands criminels de guerre du monde contemporain » et « Sans De Gaulle à Londres, il n'y aurait jamais eu de collaborateurs ni de résistants ». Car, hélas ! ses appels ne furent pas sans suite. Combien de notables payèrent de leurs souffrances, des tortures qu'ils subirent ou de leur vie le dévouement et la fidélité au gouvernement légitime et légal du maréchal Pétain et de Pierre Laval. »

La réaction des Pouvoirs publics devant de telles injures à la Résistance n'a pas été rapide ; mais devant l'émotion soulevée dans la région d'Agen par les propos de M. Arrivets, une instruction a été ouverte.

Xavier Vallat interdit à Lyon

Xavier Vallat, ancien commissaire aux Questions juives sous l'occupation nazie, avait pris sa retraite journalistique : il ne collaborait plus à Aspects de la France. Mais ce vieil antisémite n'a pas désarmé pour autant : il prétendait prononcer une conférence le 12 mars à Lyon, dans la ville où Jacques Soustelle est maintenant conseiller municipal.

Les partis communiste, socialiste, radical et la Convention des Institutions républicaines ont demandé en commun qu'on lui interdise de parler. Le préfet du Rhône a interdit la réunion.

Instincts ancestraux

« Une jeune gitane aux yeux de velours s'était mise en rupture de roulotte parce qu'elle préférait aux airs tziganes ceux qu'elle estimait plus mélodieux. Mais pas d'argent, pas de disques. La gitane fit alors s'éveiller des instincts ancestraux et décida, non de piller un poulailler, mais de s'approvisionner amplement au magasin « Lorraine-Disques » à Metz. » (Le Républicain lorrain, 9 mars 1971.)

Nous ignorons ce qu'étaient les ancêtres du rédacteur qui écrit ceci et nous ne nous en soucions pas. Nous savons par contre ce qu'il est, lui : un propagateur de stéréotypes racistes.

Grandes enquêtes...

L'un de nos amis de Paris a eu en main par le plus grand des hasards un numéro du périodique Défi.

Dans la série « grandes enquêtes », un article : « Filles perdues — Filles retrouvées ». « M. Pigner, substitut de la Répu-

blique, estime à 10 000 le nombre des souteneurs, en majorité des Nord-Africains » lit notre ami, qui écrit à Défi : « Je serais intéressé de connaître, en pourcentage, les proportions de souteneurs repérés suivant les catégories : Nord-Africains, chrétiens (j'entends par là les hommes ayant reçu le sacrement du baptême), athées, juifs, divers. »

Des faits qui...

● Pierre Demaret, Pierre Ledieu et François Ethuin présentent dans « Spécial Dernière » un « document historique » intitulé modestement « La vérité sur l'épuration » dont il paraît qu'elle constitua « la période la plus sanglante de notre histoire ». Ont-ils établi des statistiques pour la période qui précéda ?

● Radio Monte-Carlo a permis à un ancien S.S. de glorifier son passé et celui des siens pendant plus d'une heure.

● Ancien membre des S.S. et du S.D. (police politique), Hans Baumgartner a été condamné à mort par un tribunal de République démocratique allemande. Il avait été reconnu coupable d'assassinat et de complicité d'assassinat de 6 330 Soviétiques entre 1941 et 1943. Le tribunal s'est référé à la Convention internationale sur l'imprescriptibilité des crimes de guerre.

● Des individus se sont attaqués au siège de l'U.J.R.E., barbouillant les murs d'inscriptions injurieuses telle que « U.J.R.E. kapo ». Voici quelque temps, c'est le siège de l'Association des étudiants musulmans nord-africains à Paris qui avait été visé avec « Irgoun veille » notamment.

● A Puteaux, pendant la campagne électorale, un colleur d'affiches a été assassiné. Salah Kaceb était Algérien. Pour le président de la section locale de l'Amicale des Anciens combattants d'Afrique du Nord, un M. Jean Salabert, il était donc coupable. « M. Salah Kaceb est venu à Puteaux, déclare-t-il dans un tract, non pas en qualité de militant, mais comme agent rémunéré, pour assurer la protection de contrevenants qui affichaient en infraction aux dispositions de la loi française. Le représentant à Paris de Boumediène assistait aux obsèques. »

● Un trafic d'émigrants était organisé — par la voie des airs — entre la France et l'Angleterre. Quatre Indiens, sur le point d'être pris en charge par les trafiquants ont été arrêtés à Vauville, en Normandie.

● Un officier de marine marchande israélien a signalé qu'il avait découvert des croix-gammées et des slogans anti-juifs sur des colis chargés à Londres.

● Plusieurs organisations ont dénoncé la menace d'expulsion par le gouvernement français d'un étudiant palestinien, Michel Abd-Al-Massih.

● Un grand nombre de personnes ont été arrêtées en Turquie. Kurdes, elles étaient suspectées d'« activités séparatistes ».

● Au Brésil, l'Escadron de la mort, une police parallèle a fait deux nouvelles victimes.

● En janvier, le nombre des chômeurs aux Etats-Unis s'élevait à 5 400 000 soit environ 6 % de la population active. Parmi eux, les noirs sont proportionnellement deux fois plus nombreux que les blancs.

● La chambre des Communes britannique a adopté un projet de loi sur l'immigration. Au terme de cette loi, les citoyens du Commonwealth seront assimilés aux autres étrangers.

● « Minute » présente ce qu'il appelle « les mercenaires de l'affiche électorale ». Pour certains, il souligne que ce sont non seulement « des mercenaires » mais aussi « des Arabes ». Comme si l'origine des gens prédisposait au « mercenariat ».

... donnent à penser

Manifestations antifascistes en Italie

Les fascistes italiens ont encore fait parler d'eux. D'abord à Aquila (dans les Abruzzes), ils ont réussi à tromper une partie de la population et à saccager nombre de bâtiments, à commencer par les sièges des partis non-fascistes ; ensuite, il y a eu « l'affaire Borghèse » : les autorités ont « découvert » que le mouvement d'extrême-droite **Front National**, mené par l'ancien tortionnaire de 1943, Valerio Borghese, avait tenté un coup d'Etat le 7 décembre dernier.

La presse française a pratiquement passé sous silence au moins deux faits importants. Le premier est l'ampleur des manifestations antifascistes dans toute l'Italie : dans de nombreuses villes (Florence, Milan, Bologne...), il y eut des rassemblements de 50 000 à 100 000 personnes, au cours des deux derniers mois ; même dans les petites villes, on a vu des manifestations imposantes. L'autre point important est que le gouvernement, la police, etc. essaient de minimiser les faits, de dire qu'il n'y a pas péril en la demeure, et refusent de remonter la filière, c'est-à-dire de rechercher et de frapper les gens (haut placés) qui financent et soutiennent les activités de l'extrême-droite. D'ailleurs, selon de nombreux observateurs, c'est l'importance de la réaction unitaire antifasciste qui a poussé les autorités à révéler certaines de leurs enquêtes et à lancer (avec tact et ménagements) un mandat d'arrêt contre Borghese.

Heurts communautaires en Israël

En Israël, aux discriminations sociales entre juifs et Arabes s'ajoutent des discriminations entre juifs européens et juifs orientaux ou nord-africains.

C'est ce qui ressort d'un « Manifeste au peuple d'Israël » lancé par le Comité de la communauté sépharade (1) qui insiste sur le caractère communautaire de la pauvreté.

« Le Comité, déclare-t-il, a été le premier — avant et après la création de l'Etat — à alerter l'opinion publique et les institutions, afin de les mettre en garde contre le caractère communautaire de ce phénomène qui risque d'affecter l'avenir de l'Etat, mais aucune action sérieuse n'a été accomplie. »

Quelques jours plus tôt, à Jérusalem, plusieurs centaines de jeunes gens avaient manifesté « contre la condition économique déprimante, le chômage et le manque d'avenir des juifs d'Orient », à l'appel du mouvement qui a pris symboliquement pour nom celui des « Panthères noires ».

(1) Publié par « L'Information d'Israël » du 22 mars.

Procès aux Etats-Unis

Le lieutenant Calley, l'un des responsables des massacres perpétrés en Indochine par les troupes américaines, a été reconnu coupable par une Cour des Etats-Unis. C'était bien le moins que celle-ci pouvait faire, tant l'opinion publique avait été ébranlée par les révélations qui lui avaient été faites. Mais le président Nixon a « pris en main » l'affaire, et rendu la liberté à Calley.

D'autres procès se déroulent cependant, qui visent non des criminels du genre Calley, mais des militants pour la libération des noirs.

Le procès de Bobby Seale, l'un des dirigeants des « Panthères noires » devait s'ouvrir à New-Haven ainsi que celui de militants de l'organisation.

Quant à Angela Davis, menacée de mort par la loi de Californie, son procès a été renvoyé, le juge John McMurray

s'étant déclaré incompétent. Mais la militante reste en prison, alors que les charges retenues contre elle sont bien légères.

Discrimination gratuite

Une question écrite a été posée à la Commission des Communautés européennes. Il existe, en effet, dans les statuts de certaines associations sportives nationales, par exemple dans le domaine du football, des clauses en vertu desquelles ces associations ne peuvent aligner tout au plus que deux étrangers dans les compétitions.

« Il faut distinguer ce qui est une activité dite récréative ayant un but économique et celle qui n'en a pas. Cette dernière n'est pas couverte par le droit communautaire », lit-on dans la réponse.

Si nous comprenons bien, la discrimination est permise, pour peu qu'elle soit gratuite...

Willy Brandt et le monument du Ghetto

Des scènes assez indécentes se sont produites le mois dernier à Brunswick, en Allemagne fédérale, au cours d'une manifestation organisée par une association d'originaires de Silésie polonaise.

Un texte a été lu, qui condamnait le geste du Chancelier Willy Brandt s'agenouillant devant le monument érigé à Varsovie à la mémoire des victimes du ghetto, le 7 décembre.

Aux yeux des organisateurs, ce geste constituait « un témoignage de la culpabilité exclusive du peuple allemand dans la dernière guerre ».

Sans doute souhaitent-ils qu'on élève un monument à la mémoire des bourreaux ?

28 ans après...

En avril 1943, peu après la victoire de Stalingrad, éclatait la révolte du ghetto de Varsovie, première insurrection populaire dans l'Europe occupée par les nazis.

Sur les quelque six cent mille juifs entassés dans le ghetto deux ans plus tôt, il n'en restait plus alors que 60 000. Les autres avaient été déportés, ou étaient morts de faim et de misère. Les rues de ce quartier entouré de hautes murailles, soumis à une répression féroce, présentaient un spectacle déchirant : enfants faméliques, mendiants, cadavres jonchant les trottoirs.

L'Organisation de combat s'était constituée et manifestée longtemps avant l'insurrection. En janvier, sa résistance faisait avorter une première tentative de liquidation du ghetto et de sa population. Le 19 avril, c'est elle qui passe à l'attaque, et se saisit en particulier des armes emmagasinées par la Gestapo.

La bataille durera plusieurs semaines, malgré la puissance des moyens mis en œuvre par les hitlériens : soldats par milliers, artillerie, tanks et même, aviation. Dans cet immense brasier dont les flammes se voyaient à des dizaines de kilomètres, les insurgés héroïques, appuyés de l'extérieur par la Résistance polonaise, défendirent chaque rue, chaque maison.

« Nous combattons pour notre liberté et pour la vôtre », proclame l'ultime appel qu'ils lancèrent aux peuples du monde.

Des combats sporadiques continuaient en mai. En septembre, des survivants se cachaient encore dans des souterrains, sous les ruines. D'autres avaient pu s'échapper et rejoindre dans les forêts, les partisans polonais.

● Ce grand événement sera commémoré à Paris le dimanche 18 avril à 20 h 30 au cours d'une soirée organisée par la Mutualité par la société mutualiste « Varsovie et ses environs ».



Expériences pédagogiques

Depuis plusieurs mois **Droit et Liberté** a publié, notamment dans sa rubrique « Education à la fraternité » consacrée à l'action propre du C.L.E.P.R., un certain nombre de documents que nous pensions de nature à aider les enseignants et éducateurs décidés à s'associer à la célébration de l'Année internationale de lutte contre la discrimination raciale.

C'est dans le même esprit que nous versons aujourd'hui à ce dossier, pour le compléter, des textes dont le premier est un compte rendu d'enquête dirigée par le professeur ; les six suivants émanent d'élèves ou d'étudiants ; un autre rend compte d'une conférence-débat ; le dernier est d'une nature différente, puisqu'il s'agit du témoignage d'une jeune victime du racisme.

Nous espérons que, lus par des enseignants et des jeunes, ils encourageront les uns et les autres à multiplier les « expériences pédagogiques » destinées à combattre les préjugés raciaux.



Quelques remarques sur l'enquête en milieu scolaire

IL est un point sur lequel tous ceux qui ont réfléchi avec nous sur les conditions d'une pédagogie antiraciste efficace, participé à nos colloques ou tenté des expériences dans ce domaine semblent aujourd'hui bien d'accord, c'est que le temps des cours, discours et sermons est révolu, révolu le temps où les élèves se bornaient à recevoir docilement et passivement la « bonne parole » du maître, c'est que les méthodes à suivre sont les méthodes actives : c'est au déploiement de leurs activités propres qu'il appartient de leur faire découvrir et approfondir la question raciale.

Témoignent de cet accord — puisqu'il s'agit ici d'une procédure qui sollicite essentiellement ces activités — les multiples enquêtes menées ces

derniers mois par des enseignants auprès de leurs élèves, et qui nous ont été communiquées ou dont nous avons

par
Marc-André BLOCH

pu avoir connaissance : enquêtes au premier degré, les plus nombreuses, dans lesquelles ce sont les enfants qui sont questionnés ; plus rarement, enquêtes au second degré, dans lesquelles les enfants se font eux-mêmes, auprès d'une population donnée, questionneurs et « interviewers » (1).

Les quelques remarques que nous voudrions présenter ici touchant les conditions et les règles d'une bonne conduite de telles enquêtes se rapportent plutôt au premier type qu'au

second ; cependant elles valent aussi, **mutatis mutandis**, pour celui-ci. Et s'il nous paraît utile d'essayer de définir ces conditions et ces règles, c'est qu'il est toujours difficile, mais surtout en une matière aussi délicate, d'interroger les enfants, et qu'il importe d'être très conscient des précautions à prendre et des écueils à éviter.

Nous allons résumer nos vues sur ce point en quelques brèves propositions. Celles-ci ne seront peut-être pas toutes du goût de tout le monde ; ce dont nous nous réjouissons fort, car dans cette hypothèse elles pourraient amorcer un dialogue fructueux entre nous-mêmes et ceux des lecteurs de ce

(1) Cf. par exemple, **Droit et Liberté**, numéro d'octobre 1970, pp. 37 et 38, l'article « Aubenas : des lycéens enquêtent ».

→ bulletin qui voudraient bien nous donner la réplique. Précisons que ces propositions se rapportent à ce qui peut être fait avec de **jeunes** enfants, élèves du cours moyen ou du premier cycle du second degré ; on ajoutera à la fin de cet article quelques remarques touchant les variantes que peut comporter cette pédagogie de base si l'on s'adresse à

des enfants plus âgés (adolescents, élèves du second cycle).

1° Il paraît aller d'abord de soi — et cependant les infractions à cette première règle ne manquent pas dans les questionnaires que nous avons eus sous les yeux — que les questions posées aux enfants doivent être, dans leur forme, strictement **neutres**, ne

solliciter en aucune manière les réponses ; en les formulant, le maître doit faire entièrement abstraction de sa propre position sur le problème posé.

2° Quant au **contenu** même du questionnaire, il est frappant que ce que l'on a cherché la plupart du temps à déterminer, ce sont les **opinions** des enfants sur le racisme. Or c'est une naïveté d'attendre d'enfants aussi jeunes des opinions réfléchies, personnelles, significatives sur ce problème : leurs réponses ne feront en général que refléter et reproduire celles de leur milieu (familial surtout), ce qui n'exclut pas d'ailleurs qu'à ce titre elles puissent offrir quelque intérêt.

3° Au lieu de demander aux enfants « ce qu'ils pensent » du racisme, mieux vaudrait faire appel à leur esprit d'observation pour leur faire découvrir autour d'eux, et aussi près d'eux que possible, des **faits** de racisme, et des faits **concrets**, qui tombent dans leur champ d'observation immédiat. Ils auront le temps d'apprendre plus tard ce que sont l'apartheid, ou le problème noir aux Etats-Unis ; ils sont au contraire directement concernés par l'existence dans notre pays d'une abondante population immigrée, dont les enfants fréquentent nos écoles et peuvent être leurs camarades de classe.

Concordance de vues

4° Il est de beaucoup préférable que le racisme soit **visé** à travers ces faits plutôt que **nommé** — le terme général de « racisme » risquant de demeurer abstraction pure pour le très jeune public auquel on s'adresse.

5° Il est parfois bien difficile, par exemple dans le cas des travailleurs étrangers, de distinguer entre l'étranger appartenant à une autre **nation** et celui qui appartient à une autre **ethnie**, car, en l'espèce, ils posent à peu près les mêmes problèmes. Nous pensons cependant qu'il est préférable, toutes les fois que la chose est possible, de ne pas confondre entièrement, si étroitement apparentés qu'ils puissent être, xénophobie et racisme.

Il se trouve que, par une heureuse rencontre, au moment où je rédigeais cet article, notre vice-président, M. l'abbé Pihan, préparait lui-même un « projet de questions simples, à poser à des enfants, sur les travailleurs étrangers », que l'on pourra lire ci-contre. Bien que nous ne nous soyons nullement

Projet de questions simples à poser à des enfants sur les travailleurs immigrés

Dans votre localité, y a-t-il des travailleurs étrangers ?

Où travaillent-ils ? Quels métiers font-ils ?

Pouvez-vous connaître leur nombre ? Comment ?

(Quelle proportion cela fait-il par rapport à l'ensemble des travailleurs de la localité ?)

De quels pays viennent-ils ?

(Préciser. Ne pas se contenter de dire : des Arabes... des Noirs...)

Pourquoi sont-ils venus travailler chez nous ?

Depuis quand sont-ils là ?

Ont-ils leurs familles avec eux ? Femmes, enfants...

(Au besoin, distinguer selon les catégories nationales de ces travailleurs).

Où logent-ils ? Que savez-vous de leurs conditions de logement ?

Que font-ils de l'argent qu'ils gagnent ? Envoient-ils de l'argent à leurs familles restées au pays ?

Ont-ils un genre de vie très différent du nôtre ? Ont-ils conservé des coutumes de leur pays ? Lesquelles ?

Comment passent-ils leurs loisirs ? Restent-ils entre eux ou se mélangent-ils avec leurs camarades français ?

♦♦

Dans le pays, que dit-on des travailleurs étrangers ?

Comment sont-ils traités par les gens du pays : les commerçants, les fonctionnaires à qui ils ont affaire, les gens du voisinage ?

Qui, parmi vous, a des occasions d'en rencontrer, de parler avec eux ? Que dit-on chez vous à ce sujet ?

Ont-ils des difficultés de langage pour s'exprimer auprès des Français ?

♦♦

Vous, que pensez-vous du fait qu'il y a des étrangers qui travaillent chez nous ?

Que pensez-vous de la vie qu'ils mènent chez nous, et de leurs conditions de vie ?

Quelle impression avez-vous quand vous en rencontrez ?

Est-ce que vous vous sentez « solidaires » de ces travailleurs ? Pourquoi ? Comment ?

(Ce projet est entièrement soumis à discussion.)



Gérald Bloncourt

L'enfant dont les parents sont des immigrés lui aussi s'interroge...

« donné le mot », on ne manquera pas d'être frappé par la concordance de nos vues et il me pardonnera de donner son texte comme la meilleure illustration possible de ce que j'ai essayé d'exposer ici sur un plan plus général et théorique. Non qu'il soit dans sa pensée de donner son « projet » comme définitif, ni de conseiller aux maîtres, dont il faut réserver l'initiative, d'en suivre nécessairement la formulation à la lettre. Ce qu'il définit à merveille, c'est l'**esprit** dans lequel doit être entrepris ce premier effort pour **sensibiliser** les enfants à la question raciste, envisagée sous l'aspect

Les écoliers des bidonvilles

Sous ce titre, vient de paraître un document ronéotypé de douze pages rendant compte du colloque organisé le 5 décembre 1970 à Nanterre par le C.L.E.P.R. et le comité local du M.R.A.P.

Il peut être obtenu au M.R.A.P., 120, rue Saint-Denis, Paris-2^e, au prix de 3 F (C.C.P. 14-825-85).

même sous lequel elle leur est le plus directement accessible.

Je rappelle en terminant que toutes mes remarques, comme le projet même de M. l'abbé Pihan, concernent l'initiation que l'on peut donner à des jeunes enfants, du niveau de l'école primaire ou des débuts du secondaire. Plus tard, bien sûr, il faudra élever le problème à sa

dimension cosmique, le faire étudier non plus seulement à l'intérieur de nos frontières, mais à l'échelle mondiale. Plus tard aussi il deviendra possible d'obtenir des adolescents des réactions personnelles et mûries. En dépouillant les dossiers d'enquêtes que j'ai eu entre les mains, j'en ai trouvé qui témoignent déjà d'une réflexion véritable et approfondie, que traduit parfois l'hésitation même de la pensée ; c'est ainsi qu'à la question : « Accepteriez-vous plus tard d'épouser un homme d'une autre couleur ? », une lycéenne de quinze ans répond : « Non, je ne pense pas que j'épouserai un homme d'une couleur différente, mais il est possible qu'un jour en rencontrant un être merveilleux, je change d'avis ; je ne sais pas encore au juste ce que je ferais... mais une chose est sûre ; je réfléchirais à deux fois avant de donner ma réponse. Quant à ma famille, une partie ne dirait rien, mais l'autre me critiquerait beaucoup ; de toutes les façons je ne m'occuperais pas de ce que pourrait penser la famille, je penserais d'abord à mon bonheur ».

Un temps pour tout

Je ne suis pas certain que la question, pour être classique, soit tellement bien choisie. Mais la réponse, elle, a une authenticité qui ne trompe pas.

Seulement il y a temps pour tout ; ne soyons pas trop ambitieux, et évitons de brûler les étapes en posant à des enfants beaucoup plus jeunes des questions qui dépassent leur niveau de maturité et font appel à une faculté de jugement encore informe.

M.-A. B.

« Education à la Fraternité » est la rubrique mensuelle du Centre de Liaison des Educateurs contre les Préjugés Raciaux (C.L.E.P.R.).

Le C.L.E.P.R. développe ses activités :

— En organisant des rencontres et des débats entre éducateurs, tel le colloque de Nanterre sur la scolarisation des enfants des travailleurs immigrés ;

— En favorisant les échanges d'expériences entre les enseignants, et en leur envoyant la documentation qu'ils demandent.

Il a besoin, pour cela, du soutien de tous ceux qui s'intéressent à son action et la jugent nécessaire.

MONTANT DE LA COTISATION :

Membre actif : 10 F (donnant droit aux deux numéros annuels de **Droit & Liberté** où paraît un dossier de 8 pages réalisé par le C.L.E.P.R.), cette cotisation minimale étant portée à 5 F pour les abonnés à **Droit & Liberté**.

Membre donateur : 20 F.

Membre bienfaiteur : A partir de 30 F.

Adresser les adhésions à Mlle Renée Baboulène, 50, rue des Poissonniers, Paris-18^e avec un chèque postal (3 volets) à l'ordre de Mlle R. Baboulène, institutrice - C.L.E.P.R. (C.C.P. 18 177 35, Paris).

Une enquête en Côte-d'Or

CE compte rendu d'une enquête faite à Chenôve (Côte-d'Or) par une dizaine d'élèves de 3^e du C.E.S. Edouard Herriot au cours du 1^{er} trimestre 1970-1971 ne va pas vous apporter des informations inédites (faits ou chiffres) sur la situation des travailleurs immigrés en Côte-d'Or, ceci n'ayant pas été notre premier objectif et nos moyens d'enquête ne nous permettant d'ailleurs pas d'obtenir des renseignements de cette sorte : nous nous sommes procurés ceux-ci dans la presse locale ou auprès d'organisations s'occupant de la situation des immigrés (A.S.F., syndicats) et le service des immigrés de la préfecture.

Les étapes de cette enquête

Je me suis procuré auprès de l'Association syndicale des familles de Chenôve une liste de 25 familles d'immigrés. L'équipe de 9 élèves s'est réparti le travail d'enquête après avoir fait un quadrillage du plan de la ville. Les premières visites ont été quelquefois décevantes (refus de recevoir provoqué par la méfiance de certaines familles devant les jeunes, difficultés provenant de la langue, heures ne convenant pas toujours). Les jeunes ont complété cette liste avec des noms de familles qu'ils connaissaient ou qui habitaient leurs immeubles. Finalement une dizaine de familles seulement ont pu être contactées et ont répondu au questionnaire qui avait été préparé en groupe, en partie avec l'aide du dossier M.R.A.P. « Immigrés, votre enquête ». Exemple de questions : Pourquoi êtes-vous venu en France ? Avez-vous eu des difficultés en arrivant ? Pouvez-vous suivre des cours de formation professionnelle ?... etc.

Une fois ces enquêtes effectuées, enregistrées au magnétophone chaque fois que cela était possible, il a fallu un assez long travail de synthèse pour regrouper les divers éléments de réponses. Nous avons décidé de faire une séance d'exposé-débat ouverte aux classes de 4^e et 3^e du C.E.S., à laquelle ont été invités le secrétaire dijonnais du M.R.A.P. et un habitant de Chenôve, responsable des cours d'alphabétisation.

Des panneaux avaient été faits avec des articles de « Droit et Liberté » et de divers autres journaux et magazines. Des affiches exposaient des statistiques sur

Photo Smolianoff



Beaucoup prennent conscience de la gravité de la situation grâce à l'action du M.R.A.P.

le nombre d'immigrés en France et en Côte-d'Or, sur les branches dans lesquelles ils sont employés, et on trouvait également des coupures sur des actions locales (alphabétisation, affaire des travailleurs turcs de Trouhans).

L'exposé-débat a réuni une vingtaine de participants (en plus de ceux qui s'en étaient occupés) et à partir des faits observés sur le plan local et des réponses obtenues lors de l'enquête, le débat s'est élargi sur la situation en France des immigrés (logement, accueil, genre de travail, salaires), débat illustré par des références à des articles de journaux et animé par les questions et interventions des personnes présentes.

Le dépouillement d'une trentaine de questionnaires remplis par des travailleurs français de diverses catégories (ouvriers, employés, cadres) a permis de discuter des réactions de certains Français vis-à-vis des travailleurs étrangers et de rectifier certains jugements (exemple : les travailleurs étrangers n'ont pas le droit de s'occuper des affaires du pays car ils ne paient pas d'impôts — ils font sortir de l'argent —, ils appauvrissent le pays etc.), de voir également quels étrangers étaient le mieux acceptés, d'essayer de découvrir le pourquoi de ces différences d'attitude ?

Les jeunes, en conclusion, ont trouvé que ce travail leur avait ouvert les yeux sur pas mal de situations qu'ils ne soupçonnaient pas et ont apprécié le fait de pouvoir discuter avec des adultes de ce qu'ils avaient vu et entendu. Le débat, je l'espère, reste ouvert, car nous avons abordé en fin de séance la question des races, du racisme, de la presse et de la presse enfantine; de l'avis de tous une séance pourrait y être consacrée dans le courant du deuxième trimestre. Je souhaiterais pour ma part que celle-ci puisse avoir lieu pendant les heures de cours et non comme la précédente à 18 heures. Je suis persuadée que les membres du C.L.E.P.R. ont une action à mener de ce côté pour que des études semblables soient automatiquement intégrées à l'enseignement. En effet, j'ai remarqué que des élèves d'une classe de troisième ont choisi le racisme comme premier thème d'exposé avec leur professeur de français, mais aucun de cette classe n'était présent à l'exposé-débat sur les immigrés : tout ce qui est extra-scolaire paraissant inutile et sans valeur. Il y a là un problème très sérieux, qui doit certainement intéresser le C.L.E.P.R.

Jacqueline BEDEL,
professeur.

PIEDS SENSIBLES

Les chausseurs du super-confort et de l'élégance

Choix UNIQUE en CHEVREAU, en SPORTS et en TRESSE MAIN

Femmes du 35 au 43 — Hommes du 38 au 48

6 largeurs différentes

(9^e) GARE SAINT-LAZARE, 81, rue St-Lazare (M^o Saint-Lazare - Trinité)

(6^e) RIVE GAUCHE, 85, rue de Sèvres (M^o Sèvres - Babylone)

(10^e) GARE DE L'EST, 53, boulevard de Strasbourg (M^o Château-d'Eau).

Magasins ouverts tous les lundis

Quelques réponses

1. Pourquoi êtes-vous venu en France ?

— Parce que je ne travaillais pas en Espagne.

— Parce que j'ai trouvé du travail facilement.

— Je suis venue rejoindre mon mari qui travaillait en France.

2. Avez-vous eu des difficultés de logement ?

— L'usine m'a logé.

— On est logé par le patron (cette famille semble logée dans une seule grande pièce, quatre enfants, les habitations sont de grandes baraques).

— La plupart de nos compatriotes sont logés dans des bidonvilles, ceci nous a été dit par un Algérien qui, lui, était bien logé, mais nous a expliqué les difficultés qu'il avait eues pour obtenir ce logement.

Les trois Nord-Africains vivent dans une caravane depuis 1966. Ils attendent de trouver un logement pour faire venir leurs familles. Ils sont prêts à payer 300 F de loyer, mais ne trouvent rien.

3. Comptez-vous repartir ou rester en France ?

Les Algériens que nous avons interrogés et qui étaient mariés à des Françaises aimeraient partir soit dans quelques années, soit le plus vite possible. Mais ils savent qu'ils trouveront une situation en Algérie.

Chenôve : 17 000 habitants, banlieue de Dijon, grande Z.U.P.

Familles : deux Espagnoles, une Marocaine, deux Algériennes, trois Italiennes, trois Algériens dont la famille est en Algérie.

Les Italiens, installés depuis de nombreuses années, veulent rester.

Les Espagnols au contraire comptent repartir l'année prochaine si possible (ils sont venus sans contrat de travail).

4. Conseilleriez-vous à des parents ou amis de venir travailler en France ?

Une réponse (d'un Algérien) : « Si je repars, je leur dirai ce qu'il en est ». Réponse généralement négative des Algériens.

Réponse généralement affirmative des Italiens.

5. Quelles sont vos relations avec les Français ?

Pour les Nord-Africains, souvent des relations « bonjour-bonsoir ».

Autre réponse : « Il y en a qui n'aiment pas les Algériens, ça va jusqu'à ce qu'on parle de la guerre, après ça ne va plus ».

6. Avez-vous eu des difficultés en arrivant en France ? Rencontré des réactions d'antipathie parce que vous étiez étrangers ?

cette manière aberrante, mais aussi parce que je suis Française d'Algérie ; Pied-Noir. Je n'en veux pas aux Arabes, et pourtant ce n'est pas amusant de quitter son pays natal à 10 ans, en 1962. Si tous les gars du monde se donnaient la main, quelle planète formidable serait la nôtre.

Mes camarades et moi-même, sommes de tout cœur avec les noirs, jaunes, rouges, pauvres. Plaise à Dieu (même si pour toutes ces races il est différent), qu'ils gagnent. L'Union fait la Force.

Jean Y LERME
24 - Hautefort.

Des options différentes

NOUS allons vous communiquer un compte rendu des réactions recueillies dans notre classe (3^e) ; à la suite de l'exposé sur le racisme que nous avons réalisé. Tout d'abord, nous vous remercions pour la documentation

« L'aspect extérieur joue beaucoup », dit l'un.

Difficultés à cause de la langue.

Pas de réactions d'antipathie, mais accueil « zéro ».

7. Quel métier faites-vous ?

Ils travaillent en usine pour la plupart. La femme d'un Espagnol comme femme de ménage. Son mari est carreleur, il a suivi des cours à Dijon pour ce métier.

Les Italiens sont dans le bâtiment.

Les Algériens qui n'ont pas leur famille travaillent de 6 heures à 19 heures : 1 110 F.

« Les étrangers ne connaissent pas leurs droits », dit un Algérien.

Ils font les plus durs travaux : terrassements. L'un est monté en grade.

8. Suivez-vous des cours ?

« Non, j'ai appris le français au travail ».

En général ils ne suivent aucun cours.

9. Avez-vous des enfants ? parlent-ils français ?

Les enfants parlent français dans la plupart des cas, servent d'interprètes lors de l'enquête.

10. Aviez-vous un contrat de travail ?

Nous ne l'avons pas demandé à tous. D'après quelques réponses, un sur quatre avait un contrat en arrivant.

Des témoignages

Une petite victoire

DE l'avis de tous mes camarades et de mon professeur de français, mon exposé sur les Noirs des Etats-Unis fut le meilleur de tous ceux faits depuis le début de l'année scolaire dans ma classe. J'ai tout fait pour qu'il en soit ainsi : « bouleversé » les méthodes, pas rédigé de phrases, seulement marqué sur une feuille les points essentiels.

Je voulais attirer leur attention sur ce problème, trop terrible dans notre monde en progrès. J'y suis arrivée. C'est une petite victoire. Mon 18/20, je vous le dois, je le dois aux Noirs Américains.

Maintenant, je ne suis plus la seule à vouloir la légalisation des droits demandés par ce peuple, mais 31 en plus, toute une classe de 2^e B.E.P. de Saint-Yrieix (87).

Si je suis tant contre le racisme, ce n'est non seulement parce que je trouve

très utile que vous nous avez envoyée.

Nous avons fait, il y a une semaine, notre exposé et des opinions très différentes se sont manifestées et tout d'abord, presque tous mes camarades ont trouvé que les immigrés nord-africains sont beaucoup trop nombreux en France, qu'ils retirent aux Français beaucoup de places et d'emplois et qu'ils sont fourbes, voleurs, malhonnêtes, etc. En revanche, ils n'ont aucun préjugé envers les juifs et les noirs. La plupart du temps, on trouve qu'ils ne sont guère nombreux et qu'ils ne gênent personne. Il n'y a donc eu de réaction violente qu'envers les Nord-Africains ; et on nous a souvent répété qu'ils feraient mieux de rester chez eux. Nous avons essayé de les modérer, mais ils n'ont guère changé d'avis.

Notre professeur a paru très intéressé par ce sujet et a déclaré qu'il allait vous écrire prochainement.

Un groupe d'élèves
Toulon

En moins de 5 minutes...

J'étais adressé au M.R.A.P. pour obtenir de la documentation sur le problème du racisme au Moyen-Orient en vue de préparer une conférence à Science-Po. Le M.R.A.P. avait pu me fournir un certain nombre de revues qui m'ont beaucoup aidé dans la préparation de cet exposé. Il m'avait demandé de lui fournir en retour un bref rapport sur cette conférence. Aussi je vous adresse ci-joint le résultat d'un questionnaire que j'avais posé aux autres étudiants de la conférence et qu'ils ont rempli en moins de cinq minutes sans avoir été avertis par avance de ce sondage.

D'autre part je vous indique les principaux thèmes qui ont été abordés au cours de cette réunion : Le racisme et la culture, le racisme et la science, le racisme en France, le racisme au Moyen-Orient. La réunion a eu lieu sous forme d'exposés suivis de débats animés soit par l'auteur de l'exposé soit par le maître de conférence. Mais évidemment cette réunion était plus une réunion scolaire qu'une réunion de lutte contre le racisme, et il n'a pas été dégagé de conclusion pratique. Toutefois je pense qu'elle a permis à certains d'entre nous de mieux prendre conscience du problème du racisme.

Patrick J.

- GARÇONS : 12
- FILLES : 7

● Athées : 2 ; chrétiens pratiquants : 4 ; croyants sincères : 4 ; croyants « tièdes » : 7 ; sans réponse : 2.

1° Etes-vous raciste ? Oui : 2 ; non : 12 ; indifférents : 3 ; divers : 2.

2° Pensez-vous être concerné (e) par le racisme ? Beaucoup : 6 ; moyennement : 7 ; peu : 5 ; divers : 1.

3° Êtes-vous en certaines circonstances un comportement raciste ? Oui : 14 ; non : 5.

4° Le racisme est-il : immanent : 9 ; contingent : 7 ; divers : 3.

5° Le racisme va-t-il disparaître à long terme ? Oui : 2 ; non : 14 ; « imprévisible » : 2 ; refus de répondre : 1.

6° Les travailleurs étrangers en France doivent-ils être intégrés à la communauté nationale ? Oui : 13 ; non : 5 ; le peuvent-ils ? Oui : 10 ; non : 9.

7° Les pays de population de race blanche ont-ils des devoirs envers les pays de race différente ? Oui : 10 ; non : 7 ; divers : 2.

8° L'antisémitisme est-il un racisme ? Oui : 19.



D.R.

9° Le paternalisme envers certaines races (noires par exemple) est-il un racisme ? Oui : 12 ; non : 5.

10° Le racisme est-il lié au colonialisme ? Non : 3 ; en partie : 15 ; divers : 1.



Deux comptes rendus

Deux comptes rendus faits par deux élèves, l'un de sixième, l'autre de troisième ; d'une même conférence faite par un dirigeant du M.R.A.P. dans un lycée de la région parisienne.

Le M.R.A.P., Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix. Après la réunion avec le M.R.A.P. mes sentiments et connaissances sur les races étrangères étaient différents. Je ne pouvais pas supporter que l'on maltraite une race étrangère.

Un garçon n'a rien trouvé de mieux que de traiter une noire de « négro à plateau ». Ceci m'a énervé et c'est à peine si j'ai pu me retenir. Vu le temps que je suis resté, je n'ai pas pu tout savoir des problèmes des juifs, arabes, et des noirs.

Mais ce que j'ai entendu m'a suffi pour m'éviter de traiter les races étrangères. Quand j'ai demandé à ma mère d'y adhérer elle m'a dit : « Ah non ! je suis raciste ». Si des fois il y avait une autre réunion avec le M.R.A.P., j'y participerai volontiers et vivement.

Elève de 6^e

Le conférencier a démonté le mythe de la race. Il n'y a pas de race. La notion de race est antiscientifique. On n'est pas responsable de son origine. Par contre, on peut répondre de sa religion, de ses opinions politiques.

Pourquoi le racisme existe-t-il ? Sur quoi est-il basé ?

Le racisme correspond à des intérêts. En face des intérêts économiques, il n'y a plus de race : un patron reste un patron, qu'il soit juif, catholique ou arabe etc. L'argent n'a pas d'odeur, n'a pas de patrie et un industriel d'origine juive (exemple) peut très bien vendre des armes aux Arabes.

Par contre, lorsqu'il y a des problèmes économiques, on se sert du racisme pour dévier, déplacer les problèmes : on s'en prend, par exemple, aux étrangers résidant en France.

Le racisme fait des victimes qu'il faut défendre. **Les racistes eux-mêmes (les petits) sont victimes.** Mais il importe d'abord de défendre les victimes en particulier les travailleurs étrangers.

On peut être raciste inconsciemment. Il faut se méfier de soi-même. De pauvres gens disent : « Je n'ai rien contre les Arabes ; parmi eux, il y en a des bons ». C'est une forme de racisme dissimulée et encore plus dangereuse.

La paix est liée au problème racial. Lutter contre le racisme, c'est lutter pour la PAIX.

Elève de 3^e

Des lycéens débattent...

Le problème du racisme passionne la jeunesse. En cette année internationale de lutte contre la discrimination raciale, il ne se passe guère de jour où le M.R.A.P. et le C.L.E.P.R. ne soient sollicités d'apporter leur concours à une initiative : exposé d'élèves, débat, projection, exposition, etc., dans un établissement scolaire, une maison de jeunes et de la culture, un foyer, une association.

Ce mouvement, lié aux préoccupations les plus actuelles, exprime, dans la plupart des cas, une volonté affirmée (parfois maladroitement) de s'opposer aux préjugés raciaux et à toutes les manifestations du racisme ; il traduit aussi, ça et là, des interrogations, des hésitations reflétant ces préjugés eux-mêmes, alimentés par le milieu familial et social.

Mieux connaître, mieux riposter

Parmi les méthodes utilisées, il paraît intéressant de signaler un débat, qu'il m'a été donné d'animer récemment au lycée Georges-Cabanis de Brive. Le foyer socio-éducatif, que dirigent plusieurs élèves, aidés et conseillés par un professeur, a pris l'habitude d'inviter, pour des assemblées portant sur les sujets les plus divers, un « spécialiste » qui pose le sujet en une demi-heure, et ensuite répond aux questions. L'intérêt réside dans le fait que ces questions sont écrites et anonymes, ce qui permet aux participants d'exprimer, sans crainte des moqueries ou de la réprobation de leurs camarades, ce qui les tient vraiment à cœur.

Après l'exposé préliminaire, les petits papiers pliés pleuvent sur le bureau, et, pendant un bref entracte, des volontaires s'efforcent de les classer par catégories, pour faciliter les réponses groupées. Il est remarquable que sur une centaine de présents (garçons et filles), élèves de première et de terminale, il y ait eu 57 questions à propos du racisme.

Leur rapide inventaire éclaire utilement les préoccupations de ce jeune public. Mis à part la profession de foi nazie : « Got mit uns, gegen die Juden !... », d'un auditeur qui signe de la croix gammée, (on ne saura pas s'il s'agit d'un canular, d'un défi ou d'une réelle opinion), et une étrange formule, à l'humour provoquant (« Etes-vous raciste ? Sinon, pourquoi ? »),

Nous manquons d'écoles, de stades, d'hôpitaux, de logements
mais
Nous donnons chaque jour
3 milliards aux rois nègres
PLUS UN SOU POUR L'AFRIQUE
"UNITE ET TRAVAIL"
R. P. 116 - PARIS 12^e

D.R.

Les Africains, boucs émissaires.

on constate que le quart exactement (14) des questions portent sur les travailleurs immigrés en France, et 9 sur le racisme dans d'autres pays (U.S.A., Afrique du Sud, Grande-Bretagne, U.R.S.S.).

Les unes et les autres, même quand elles revêtent une forme naïve témoignent souvent à la fois d'une connaissance certaine des problèmes et d'un souci poussé de la précision, soit pour connaître mieux encore, soit, visiblement, pour contrecarrer les assertions racistes et xénophobes : « Combien y-a-t-il d'Algériens en France ? », « Ne pensez-vous pas que la guerre contre l'Algérie (où il n'y a eu, comme d'habitude aucun vainqueur) n'a pas concouru à dresser les Français contre les immigrants ? », « Je trouve que vous n'avez pas assez parlé de l'échange odieux : j'accepte tant de travailleurs, vous me vendez tant de pétrole... », « En acceptant les campagnes pour le racisme de journaux comme Minute et Ordre Nouveau, le gouvernement n'est-il pas responsable de l'aversion qu'ont les Français pour les travailleurs étrangers ? ».

Le raciste

est-il un homme normal ?

Une série de questions visent à préciser les limites du racisme, et tendent parfois à le comparer à d'autres préjugés ou discriminations : « Jusque-là, vous vous êtes efforcés de définir concrètement le racisme. Je désirerais votre définition abstraite : considérez-vous que le racisme soit les restes d'un instinct, plutôt que de conventions sociales ? », « Faites-vous une différence entre racisme et xénophobie ? », « Le racisme dans la vie quotidienne (chasse aux cheveux longs, à ceux qui ne pensent pas comme nous)... », « Comment expliquez-vous le mépris de certains immigrants à l'égard des blancs ? », « Ne pensez-vous pas que le racisme existe entre les blancs eux-mêmes ? », « Vous avez parlé de formes cachées du racisme : quelles sont-elles ? », « N'y a-t-il pas de racisme vis-à-vis des paysans des régions peu favorisées, de la part des gens des villes ? », « Pourquoi le nazisme persécutait-il les juifs ? ».

Toute une série de questions touchent à l'analyse du phénomène raciste dans

ses ressorts les plus subtils. (« Le raciste est-il un homme normal ? »)

C'est évidemment avec un soin tout particulier qu'il convient de répondre à celles qui laissent transparaître la tentation ou l'existence d'un raisonnement fondé sur des stéréotypes et qui revêtent souvent l'aspect d'une interpellation ou d'une mise en demeure : « Si vous aviez une fille à marier, est-ce que, sincèrement, cela ne vous gênerait pas qu'elle se marie avec un Arabe ou un noir africain ? Pensez-vous que l'on est raciste si l'on est contre un tel mariage ? », « Que pensez-vous de cette phrase d'un Américain : « Je veux bien que le noir soit mon ami, mais pas mon beau-frère », « Ne pensez-vous pas que le plus antiraciste des antiracistes est un peu, en lui-même raciste ? », « Vous vous êtes opposé tout à l'heure à ceux qui disent des noirs et des Nord-Africains qu'ils n'ont pas les mêmes besoins que nous. J'ai vécu 11 ans en Algérie, et je considère que justement, ils n'ont pas nos besoins... », « Vous prétendez que le racisme est l'attribution à chaque individu d'un groupe de qualités et défauts que l'on prête à ce groupe. Ne pensez-vous pas que ce soient les qualités et défauts de la majorité des personnes de ce groupe qui contribuent à définir un tel groupe ? »...

En ajoutant à cette abondante matière (chaque point soulevé offrait la possibilité d'un débat prolongé), les 11 questions relatives aux moyens d'action contre le racisme, on comprend à quel point un tel échange dans une ambiance de totale franchise et de décontraction peut s'avérer fructueux. Au cours de la soirée, à chaque sujet traité, de nouvelles questions surgissaient dans la salle, inlassablement, auxquelles répondaient aussi, parfois, les quelques professeurs présents. Ainsi, il était certain que le déroulement de la réunion correspondait exactement aux besoins ressentis par nos jeunes et dynamiques interlocuteurs. Seules les exigences de l'horaire, malgré la libéralité de M. le Censeur, mirent un terme à cette passionnante rencontre. L'examen plus détaillé, ensuite, des 57 petits papiers, donna lieu encore à quelques précisions écrites, dont les élèves devaient prendre connaissance au cours d'une nouvelle assemblée, « entre eux ». La réflexion et la discussion, on le voit, n'ont pas été sans lendemain.

En remerciant les organisateurs, nous ne pouvons que donner en exemple leur réalisation, et souhaiter qu'elle soit partout renouvelée, en tenant compte, bien entendu, des conditions particulières à chaque lycée (1).

A.L.

(1) Voir page 35, l'expérience réalisée au lycée Buffon à Paris.

A l'école du bidonville

J'ai fait la connaissance de ma première école à cinq ans ; j'arrivais juste d'Algérie, c'était en 1953.

J'ai suivi les classes de la 11^e au cours moyen sans difficultés, sans redoubler ; les choses commencèrent à se compliquer quand je passai en cours moyen 2, je travaillais bien, j'étais classée dans les dix premières. Arriva le mois de mai, le moment de savoir qui irait en classe de 6^e ; j'avais déjà préparé mon dossier de demande de bourses, car mes parents ne pouvaient subvenir entièrement aux frais que cette scolarité allait entraîner, j'étais absolument sûre de passer. Je l'ai dit, c'était en 1957-1958 en plein conflit franco-algérien. Ma maîtresse était une femme sèche, coiffée d'un haut chignon et pleine de tics. Est-il besoin de le dire, elle était raciste, ne supportant que parce qu'elle y était obligée les « petites Algériennes ». Elle m'annonce un jour, en essayant quand même de me raconter je ne sais plus quoi, que je n'allais pas en 6^e. A 12 ans, sans défense, il n'y avait en ce temps pas encore de jeunes étudiants ou institutrices intelligents qui comprenaient le problème des enfants des travailleurs immigrés, je ne savais donc pas comment réagir ; je me disais : c'est elle qui est du bon côté, moi, je n'ai personne. Je ne savais vraiment pas à qui m'adresser ; c'est comme cela que je n'ai pas pu faire de longues études classiques comme je le désirais, et, j'en suis sûre aujourd'hui, j'aurais réussi.

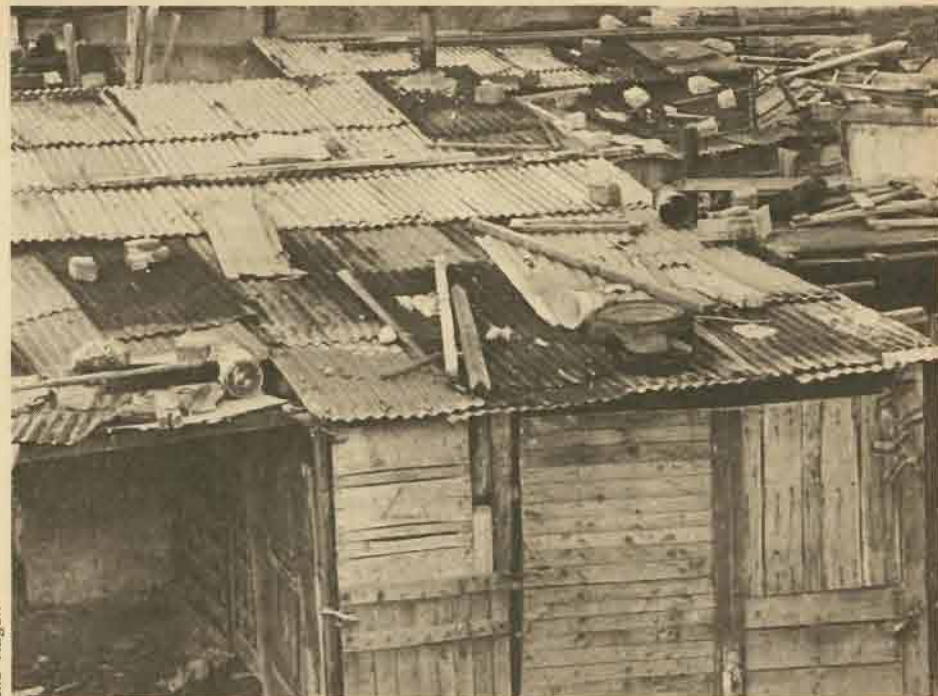
Mais mon témoignage ne s'arrête pas là. A 12 ans donc j'étais en fin d'étude où je devais rester deux ans jusqu'au C.E.P. que j'ai passé sans difficultés.

Après le C.E.P., je suis arrivée en Technique. Je voulais être sténo-dactylo. Là encore des problèmes, difficultés, pour trouver un C.E.T. et une place.

La Directrice, une femme qui se croyait impartiale, m'a dit qu'il n'y avait plus de place dans la branche que j'avais choisie, mais qu'il y en avait en couture et qu'au bout d'un an de couture, j'aurais une place assurée en sténo. J'ai fini trois ans de couture en ayant mon C.A.P. qui ne me sert absolument à rien.

Nous sommes arrivés dans le bidonville, ma famille et moi, en septembre 1963, nous pensions que ce n'était que pour deux ou trois mois.

Notre baraque était composée de deux petites pièces sans fenêtres, sans électricité, l'eau coulait du toit, car je me rappelle, ce jour-là, il pleuvait, nous



Ella Kagan

« Le bidonville, nous pensions que ce n'était que pour deux ou trois mois... »

n'avons même pas pu dormir là le premier soir.

Nous n'arrivions pas à nous habituer à cette vie, nous nous éclairions à la bougie ou avec une lampe à pétrole, il était difficile à mes frères et sœurs de faire leurs devoirs de classe dans ces conditions.

En octobre mon père décide de rajouter à nos deux pièces deux autres pièces, il construit donc en parpaings et en deux jours il monte les murs, et le toit en papier goudronné ; nous avons déjà un peu plus d'espace mais toujours pas d'électricité. Au bout de trois mois, maman n'en pouvait plus, elle crachait du sang ; le docteur a tout de suite dit que c'était la tuberculose. Elle devait passer un an entre hôpital et sanatorium. Comme elle ne s'était pas tout de suite rendu compte de son état, cinq de mes frères et sœurs ont eu les poumons atteints « primo-infection » ; eux aussi ont fait un an de préventorium ; nous nous retrouvons donc quatre. Malgré toute ma bonne volonté, je ne saurais raconter mon état moral après toute ces épreuves ; j'avais évidemment arrêté mes études, cela pour courir entre les visites à maman, mes petits frères et les papeteries, car papa est analphabète ; je devais m'occuper en plus de la maison et de mes deux frères qui restaient.

Entre temps, munie de certificats médicaux, j'avais fait des demandes de

logements un peu partout, sans résultats d'ailleurs, j'ai donc pris mon parti d'essayer d'améliorer nos conditions de vie dans le bidonville. Au bout d'un an environ nous avons l'électricité, nous pouvions donc acheter quelques appareils ménagers (machine à laver, télévision, frigo).

Des gens solidaires

Petit à petit la famille s'est retrouvée ; cela a commencé par mes deux petits frères ensuite maman a suivi, une sœur et un frère, et enfin ma petite sœur ; nous étions tous heureux de nous revoir après une année de séparation.

Les années suivantes se sont relativement bien passées, après les épreuves douloureuses que nous avons subies tout nous paraissait, je ne dirais pas plus facile, mais supportable.

Heureusement que dans le bidonville les gens se sentent solidaires, ce qui les aide à supporter plus facilement cette vie. J'ai souvent discuté avec des mères de famille qui étaient elles aussi passées par des épreuves aussi dures ou pires que celles de ma famille et qui disaient en toute philosophie : « La vie dans le bidonville au point de vue contact humain, amitié vaut mieux que dans un quartier quelconque où les gens s'ignorent ou veulent s'ignorer ».

K.G.

Racisme peinture et... censure

Un thème s'est imposé à de jeunes artistes, qui ne plaît pas à tout le monde.

VOICI maintenant quelques mois une intéressante exposition d'œuvres plastiques venues de différents pays d'Europe et d'Amérique était présentée au public parisien. Ce n'était en fait qu'une sorte d'avant-première avant la carrière itinérante à laquelle elle était destinée.

Or, au cours de ses pérégrinations, l'exposition vient de se faire censurer dans une « paisible » petite ville de province après quelques jours d'affichage houleux : « Ce n'est pas de la peinture ! », « Ça ne nous concerne pas, ici ce n'est pas comme aux U.S.A. », « C'est politique ! », etc. On se croirait revenus un siècle en arrière. Qu'est-ce donc qui a tant choqué



Cucco : « Hommes, femmes et enfants » (1970).

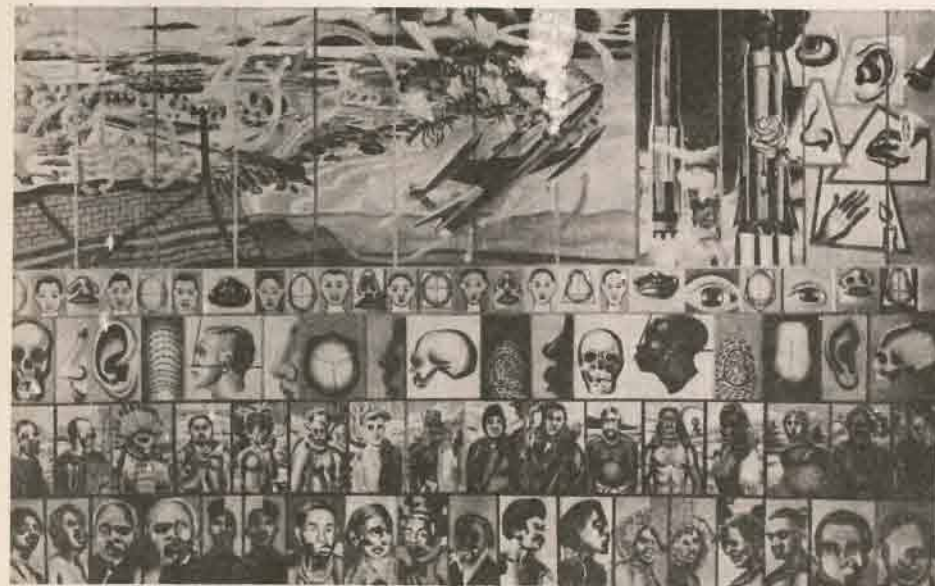
Le racisme hitlérien contre les juifs, le racisme américain contre les noirs, misère et racisme, crime et racisme y sont stigmatisés de

Certains d'entre eux ne vont pas jusqu'au bout du projet initial et se réfugient dans une ambiguïté qui reflète le manque de clarté au niveau des rapports entre les images choisies, ce qui me paraît être le cas de Roncillac, Hernandez, Ascal. Par contre, la plupart d'entre eux ont réussi des œuvres fortes : ainsi l'atroce monument « Y'a bon » d'Alain Clément, la toile de Cucco qui réunit dans un même combat les ouvriers blancs des pays industrialisés et les noirs affamés des métropoles africaines colonisées, celle d'Erro qui mélange les races avec humour en utilisant les photos de nos livres de géographie, celle de Marcos qui situe le racisme dans le contexte de la civilisation « made in U.S.A. », celle de Monory qui étale sur une scène de meurtre (celui de Martin Luther King, de Malcom X ?) une énorme et inquiétante coulée de matière surgie d'une fêlure, celle de Pineau où les stylos lâchent des bombes meurtrières, celle de Télémaque où les images de violence se mêlent aux images quotidiennes de l'érotisme... tout cela, et d'autres que vous découvrirez font une excellente exposition qu'il ne faut pas juger trop vite. Après son demi-échec à Brive-la-Gaillarde, l'exposition sera visible au Centre culturel de Villeparisis du 16 avril au 30 juin. En octobre, on parle d'Argenteuil, au printemps 72 de Grenoble. Plusieurs pays dont l'Angleterre et la Suède ont pris des contacts.

Toutes ces œuvres n'ont donc pas été réunies inutilement. Leur dispersion qui était initialement prévue pour le mois de juillet a été repoussée en raison des demandes qui affluent encore. Si vous l'avez « ratée » à sa présentation à Paris, vous avez donc encore la possibilité de la voir. Un moment décisif de la peinture. Une lutte commune.

Eugénie DUBREUIL.

Pour tous renseignements concernant l'exposition et les conditions de son déplacement, écrire à Claude Rutault, 21, rue du Poteau, 75-Paris (18^e).



Erro : « Le mélange des races » (1967).

le bon goût des bourgeois de Brive-la-Gaillarde ? De quoi s'agit-il ?

Le titre de l'exposition, « Aspects du racisme » est assez précis. Mais ce que le titre ne dit pas et qu'il est intéressant de savoir, c'est que les œuvres exposées n'ont pas été réalisées sur commande comme pour le Salon des Peintres témoins de leur temps... Au contraire, la rencontre sur le thème du racisme reflète une préoccupation particulièrement forte chez les jeunes artistes, si forte que le sujet s'est en quelque sorte imposé. Et c'est l'un d'entre eux, Claude Rutault, qui a pris l'initiative de réunir cet ensemble.

façon quelquefois très percutante, en tout cas toujours très moderne. Il y a longtemps maintenant que les peintres ont découvert tout l'intérêt des styles les plus populaires qui soient, en tout cas ceux que la grande masse des gens a l'habitude de voir, ceux des bandes dessinées, des panneaux de signalisation routière, de la publicité en général. En somme ceux de l'art qui appartient à tout le monde, l'art du pauvre. Avec des sujets pris dans le quotidien vécu et un vocabulaire de formes volontairement banal, les œuvres exposées devraient éveiller un écho profond chez le spectateur. C'est du moins ce que cherchent ces artistes.

Images de la vie quotidienne

Une exposition d'estampes japonaises s'est tenue à Paris. D'où vient cet art particulier ?

Le repliement du Japon sur lui-même durant l'époque d'Edo (1615-1853), sous le shogunat des Tokugawa, et particulièrement à partir de 1636, lorsqu'Iyemitsu décida qu'aucun Japonais ne pourrait se rendre à l'étranger, sous peine de mort, favorisa largement l'éclosion d'une civilisation originale, tant politique qu'artistique — les estampes de l'Ukyō-e en sont une preuve — qui atteignit son apogée vers la fin du XVIII^e siècle.

Pour bien saisir cette originalité, il faut rappeler que le Japon des Tokugawa dut les origines de son organisation politique et sociale aux guerres du XVI^e siècle.

De cette organisation surgirent de nouvelles institutions qui durèrent deux siècles et demi, faisant preuve d'une stabilité qui ne fut jamais égalée depuis la fin de l'Antiquité ; quant à la politique de fermeture, elle s'établit progressivement entre 1612 et 1641, dans le but d'extirper le christianisme du pays, et de s'arroger le monopole du commerce extérieur ; c'est ainsi qu'entre 1612 et 1616, divers décrets visèrent à l'expulsion des cadres de l'Eglise japonaise ; mais en fait ces persécutions obèrent principalement à la logique de l'absolutisme nécessaire aux différents shogunats pour établir la nouvelle organisation politique et sociale, laquelle, issue d'une armature féodale, donna finalement naissance à un gouvernement bureaucratique, dont les buts furent d'embellir l'efficacité, l'ordre et la défense des institutions. Ce fut, donc, à l'époque d'Edo que commença ce travail intense d'organisation et de législation, cependant que la discipline exigée des guerriers, alors désœuvrés, restait très précaire, à cause de la persistance d'anciens antagonismes ; aussi ces nouvelles institutions furent-elles appliquées et idéalisées de telle manière que maximales et ordre furent poursuivis dans un esprit soupçonneux et fort archaïsant.

Sur le plan intellectuel, néanmoins, la sécularisation de la pensée et le développement de l'enseignement, dus à la paix, uniformisèrent la formation des esprits, si bien que le problème du salut importa moins que l'ordre et l'harmonie sociale. Le Confucianisme, tel que le présentait le philosophe chinois Tchou Hi, au XVII^e siècle, devint une manière de doctrine officielle ; enseigné par Hayashi

Ranzan (1583-1657), il devint alors une philosophie de l'ordre, une sorte de néo-confucianisme qui affirmait l'identité entre nature et société, d'où une éthique de la loyauté, et de la justification de l'absolutisme, mais aussi une prédisposition au positivisme qui ouvrit finalement la voie à la science occidentale. A l'époque d'Edo-Tokyo, la lecture s'étendit ainsi largement sur tout le territoire, et la

pensée philosophique tint une grande place dans le mouvement littéraire. Remises en question, discussions entre érudits, nouvelles interprétations des textes, et mises en cause des concepts de nature et de morale, aboutirent rapidement à une certaine notion du nationalisme, car, le Confucianisme, qui poussait aux études historiques, finit par justifier l'ordre établi.



Suzuki Harunobu : jeune femme se mouillant les doigts à une cascade.

Déclin du genre et renouveau

C'est dans ce climat que se développa, entre autres arts, l'Ukyō-e, qui fut la seule vraie représentation de l'art populaire, car, son sens narratif, ses intentions, souvent didactiques, destinées à l'éducation du peuple, furent le fait d'artistes appartenant à la même classe sociale, et qui s'intéressèrent principalement aux faits divers, aux phénomènes sociaux, au théâtre de kabuki, aux paysages, aux fleurs et oiseaux, aux scènes de la vie quotidienne et aux maisons vertes du quartier réservé, ces lieux faciles et bohèmes, où il n'existait nulle distinction de classe, où le bourgeois pouvait rivaliser d'élégance avec le noble, comme acquérir un certain raffinement au contact des musiciens, des savants, des artistes, des écrivains qui les fréquentaient, et des courtisanes aussi, qui, au XVIII^e siècle, furent tout naturellement les principaux sujets des artistes de l'Ukyō-e, tout comme les acteurs de kabuki, souvent représentés en buste, dans leur loge, ou dans leur vie privée.

Cet Ukyō-e fut tout d'abord exclusivement une école de peinture, et les pre-

mières estampes du genre n'apparurent qu'aux environs de 1620, date à laquelle l'estampe de l'Ukyō-e se développa sur feuille volante obtenue à partir d'une gravure sur bois ; estampe, dont l'effet raffiné, vint aussi et principalement des papiers employés et de l'usage d'un tampon appelé baren. C'est à l'époque d'Edo, que cette estampe, durant vingt années, parvint, au XVIII^e siècle, à son apogée, grâce au talent exceptionnel d'artistes comme : Suzuki Harunobu (1725-1770), Katsukawa Sunsho (1726-1792), Torii Kiyonaga (1752-1815), Kubo Shumman (1757-1820), Kitagawa Utamaro (1753-1806), le plus célèbre, et Toshusai Sharaku, qui ne produisit que fort peu de temps, seulement durant les années 1794 et 1795.

Après eux, ce fut le déclin du genre, et il fallut attendre le XIX^e siècle, Hokusai et Hiroshige, pour que l'estampe de l'Ukyō-e reprenne quelque saveur, au moment même où le Japon sortait de son isolement, aux environs de 1853, date à laquelle l'américain Perry, conclut avec lui, les premiers traités.

Henry GALY-CARLES.



A droite, Stanislava Celinska dans « Paysage après la bataille ».



A gauche, Andrzej Wajda s'explique.



Andrzej Wajda : cinéaste intime poète vrai

ANDRZEJ WAJDA, chef de file de l'école polonaise du cinéma, est l'auteur de ceux parmi les films polonais qui ont fait le plus de bruit. La plupart de ses films, *Une fille a parlé* (1955), *Kanal* (1957), *Cendres et diamant* (1958), *Samson* (1961) retracent les destinées tragiques d'une génération qui a vécu sa jeunesse aux temps de la guerre.

Samson fut projeté à un gala du M.R.A.P., en avril 1964 ; nos amis se souviennent sans doute de ce récit tragique d'un jeune juif évadé du ghetto pendant la dernière guerre mondiale. La critique avait alors salué unanimement cette chronique d'une attente et d'une longue souffrance toute intérieure.

Après quelques années d'éclipse, alors que le cinéma polonais éprouvait un vif besoin de renouvellement, aussi bien dans le domaine des sujets que dans celui du langage, ce fut encore Wajda qui, à quarante-deux ans et avec son film *Tout est à vendre* (1968), se plaça à la tête du « troisième cinéma polonais ». Dans son film suivant, *Paysage après la bataille* (1969), Wajda revint une fois encore au passé, au tournant entre la guerre et la paix.

Ces deux derniers films sortent actuellement à Paris et le personnage central y est, chaque fois, remarquablement interprété par Daniel Olbrychski, acteur vedette polonais.

Au début de 1967, Zbigniew Cybulski, l'interprète favori et ami de Wajda, se tue en voulant prendre un train en marche. Cette quête autour d'un mort, cette tentative du film impossible, du film portrait d'un ami défunt, donnera *Tout est à*

vendre. C'est un peu *Huit et demi* de Fellini, mais en plus subtil, plus secret,

Une œuvre romantique et sensuelle

Tout à fait différent est *Paysage après la bataille*. Ce drame psychologique brosse un portrait de l'Allemagne fraîchement libérée de la tutelle nazie. Dans une caserne allemande désaffectée, des concentrationnaires libérés depuis peu, attendent d'être évacués vers leur Pologne natale. Là, un jeune poète et une jeune fille juive, Polonais tous deux, vivent un bref amour, impossible et tragique. Finalement, la jeune fille est tuée par un soldat américain qui garde l'enceinte du camp...

En somme, après le camp de concentration, l'homme se retrouve dans une autre prison, où il n'est jamais seul, où manquent l'amour, la nourriture et où règnent la roublardise et la loi du plus fort.

Pour Wajda, la liberté est illusoire, la vraie évasion impossible et, après la bataille, le paysage qui s'offre aux yeux des hommes, c'est la vie foudroyée et l'homme — à jamais ? — perdu.

Dans cet univers de confusion qui suivit la fin de la Seconde Guerre mondiale,

et un passionnant témoignage sur le cabotage du monde du spectacle, que dominait celui qu'on baptisa « le James Dean polonais ». Il fallait du courage pour essayer de saisir ce mythe insaisissable et vouloir prouver que... « tout est à vendre », même la mort d'un ami...

le cinéaste tente d'assumer toute la « polonité » de sa patrie déchirée et de la communiquer au spectateur.

C'est aussi, en filigrane, la vie du poète Borowski qui, envoyé à Auschwitz, se suicida finalement, en 1951, révolté absolu de l'après-guerre.

Dans l'ensemble, Wajda, dont le maître est Buñuel, crée, touche par touche, une œuvre romantique, sensuelle mais aussi désabusée où le jeu de l'amour et de la mort demeure toujours présent.

De ce poète tendre et blessé, ce cinéaste génial et humain, toute l'œuvre n'est qu'un plaidoyer en faveur de cette idée force : Chaque homme tend en lui-même vers sa direction naturelle et logique qui est la conquête de la liberté.

Il est seulement regrettable que Wajda, ce cinéaste « existentiel » et esthète, si représentatif du cinéma polonais, soit si peu connu du grand public en France.

Marie-France SOTTET

« Du bonheur sous Hitler »

Un cadeau viril.

DANS sa tribune libre, « Combat » a publié en novembre dernier un article de Jean-Baptiste Mauroux intitulé **La Suisse de la honte**. A partir de faits bien précis, Mauroux accuse son pays de faire le jeu des puissances réactionnaires, sous couvert de neutralité.



Keystone

La leçon de gigantisme dans une glace.

L'auteur a d'ailleurs publié un petit livre surprenant (1) pour tous ceux qui ne voient dans l'Helvétie qu'une terre accueillante. Selon lui, l'habitude de la vie confortable et paisible (le confort devient vite un besoin impérieux) aurait amené la Suisse, à plusieurs reprises au cours de l'Histoire, afin de maintenir en toutes circonstances le niveau de vie de ses ressortissants, à participer discrètement à l'armement d'autres pays.

d'être Suisse

Se référant aux opinions d'hommes politiques aussi différents que le baron de Weizsäcker, ministre du Reich, et de Sir David Kelly, ministre de la Grande-Bretagne, J.-B. Mauroux observe que **« l'économie a été le facteur déterminant de notre alignement sur les puissances de l'Axe »**.

Pouvait-il en être autrement ? Face à l'Allemagne d'Hitler, la Suisse avait-elle d'autres solutions que **« la résistance dans l'anéantissement ou la négociation dans le compromis ? »** Pour M. Jean Mussard, directeur des usines General Motors, à Bienne, la Suisse aurait pu survivre en se repliant sur elle-même, **« dans la mesure où le pays aurait été décidé à mobiliser toutes ses réserves morales »**.

Sans doute est-il aisé de refaire l'Histoire après coup, lorsque s'éloigne le danger, et Mauroux a l'honnêteté d'écrire : **« Si gênant que puisse avoir été le bonheur suisse, au cœur de cette tragédie, le pays doit être reconnaissant envers ceux qui réussirent, en un tour de force, à lui procurer le luxe de vivre et de manger à sa faim, en plein orage hitlérien. »**

Dans la dernière partie de son livre, l'auteur insiste sur la manière dont l'antisémitisme s'est développé en Suisse au cours des siècles, et il nous montre les réactions des gouvernants de son pays devant l'afflux, au printemps 1938, des juifs allemands et autrichiens qui tentaient d'échapper aux persécutions hitlériennes. On voit comment l'Allemagne d'alors a conduit les autorités suisses à exiger un visa « des ressortissants allemands non aryens ». On voit aussi comment ont été organisés les camps de travail destinés aux réfugiés : **« A peu de frais, écrit J.-B. Mauroux, d'importantes équipes rendirent à notre pays d'inestimables services ; les réfugiés, pour la plupart, y laissèrent leur santé, et bien sûr, leurs dernières illusions sur ce qu'on appelle les bienfaits de la philanthropie et de l'hospitalité helvétiques. »**

Mais la conclusion de Jean-Baptiste Mauroux est ailleurs : à travers ses propos déchirants perce, en fait, un très vif amour de son pays ; hommes et peuples ne progressent que s'ils ont le courage d'être lucides. **« Du bonheur d'être suisse sous Hitler »** est un cadeau viril. Tant pis si quelques lecteurs le perçoivent comme un don empoisonné.

Paul HORDEQUIN.

(1) Pauvert éditeur - Distribué par Laffont



L'ouvrage du peintre Maurice Mendjisky

**HOMMAGE
AUX COMBATTANTS
MARTYRS
DU GHETTO
DE VARSOVIE**

est vendu
50 F au lieu de 100 F

- 35 dessins sur planches sous jaquette et couverture forte, numérotée.
- Préface de Vereors.
- Poème inédit de Paul Eluard. Le bon de commande ci-dessous doit être adressé à Droit et Liberté, 120, rue Saint-Denis, Paris 2^e. C.C.P. 6070-98 Paris.

BON DE COMMANDE

M

Adresse

désire recevoir un exemplaire de l'ouvrage de Maurice Mendjisky.

Ci joint la somme de 50 F par

entretien avec



Lionel Richard

auteur de « Nazisme et littérature »

NE en 1938, Lionel Richard est assistant de littérature comparée à la Faculté des Lettres de Besançon. Collaborateur du « Magazine littéraire » il a notamment adapté et présenté deux volumes de poèmes de Nelly Sachs (Prix Nobel 1966), *Brasier d'énigmes* (Denöel) et *Présence à la nuit* (Gallimard). Il est également cotraducteur de l'anthologie « Dix-sept poètes de la R.D.A. » (Oswald édit.).

— Vous venez de publier un livre, *Nazisme et Littérature (I) : Pourquoi ce thème ?*

— Tout d'abord, contrairement à ce que certains critiques ont l'air de laisser entendre, ce livre n'est pas un travail universitaire. C'est un essai où je m'efforce de faire le point sur une question qui avait été jusque-là considérablement négligée dans les ouvrages français consacrés à l'Allemagne. J'ai tenté de broser à grands traits, sans aucune prétention scientifique, une synthèse de la politique culturelle nazie. Et si j'ai décidé de traiter ce thème c'est moins pour apporter quelque chose d'absolument nouveau sur le national-socialisme que pour inviter à réfléchir sur les responsabilités de l'écrivain dans toute société, sur les rapports entre les arts et le pouvoir politique.

— En admettant qu'elle ne soit pour vous qu'un exemple, l'Allemagne nazie constitue tout de même, et de manière très documentée, la base de votre essai : dans ce cas pourquoi avoir choisi l'Allemagne et non l'Italie mussolinienne ou l'Espagne franquiste ?

— Par intérêt personnel pour l'Allemagne, évidemment, mais aussi parce que l'Allemagne nazie représente un cas extrême : celui d'un pays où la culture était à la fois instrument et expression du pouvoir politique. Et quel pouvoir politique ! Il est de notre devoir de ne pas oublier ses crimes, et d'essayer de comprendre comment des écrivains, des intellectuels nourris de culture « humaniste » ont pu collaborer avec l'Etat nazi, l'ont pour certains préparé, chanté ou toléré. Il est important de savoir de quelles traditions ils se réclamaient : du pangermanisme, de l'antisémitisme, de l'antibolchevisme, de l'irrationalisme, etc... Comme je l'ai signalé dans mon avant-propos, j'ai voulu que ce livre témoigne de mon refus d'une neutralité complice : les **d'une part/ d'autre part** ne sont pas de mise devant le fascisme.

— Vous avez consacré l'un des chapitres de votre livre à la postérité littéraire du nazisme : C'est un chapitre qui a déjà fait couler beaucoup d'encre,

et on vous reproche parfois d'avoir lavé de toute tache la République Démocratique et d'avoir exagérément noirci la République Fédérale ?...

— Oui, c'est à peu près ça. Parlant des survivances de la littérature nazie j'aurais dû insister aussi sur la politique culturelle de la République Démocratique et souligner que de nombreux écrivains progressistes étaient très actifs en République Fédérale. Ce qui, en l'occurrence, n'avait rien à voir avec la **postérité littéraire du nazisme**, c'est-à-dire la littérature qui vient du nazisme, qui se situe dans sa lignée... D'ailleurs, pour ce qui est de la politique culturelle dans les pays socialistes, je crois avoir posé nettement les problèmes, dans le premier chapitre, *Littérature et Politique*, où j'évoque justement Staline et sa conception de l'écrivain en tant qu'**ingénieur des âmes**.

Ce qu'on me fait en définitive, de manière déguisée et toujours sous le même prétexte d'**objectivité**, c'est un procès d'intention. Quand on met en cause ma prétendue **dépendance**, mon **étiquette**, comme j'ai pu le lire dans certains articles, je dirai que c'est assez facile de renverser les mêmes insinuations, de les renvoyer à leur auteur. Mais les faits restent les faits. Qu'on le veuille ou non, les faits sont là : tout n'est pas « merveilleux » en République Démocratique, indiscutablement, et les écrivains ne sont pas sans connaître des difficultés dans leurs relations avec les autorités officielles, mais on ne peut y voir des obsèques du genre de celles de Lammerding, les anciens S.S. n'y peuvent parader ni les thuriféraires du régime hitlérien publier leurs mémoires ! Au contraire il suffit de lire les pages culturelles de la *Deutsche Wochen-Zeitung*, hebdomadaire nationaliste, pour se rendre compte qu'en République Fédérale il est permis de faire publiquement l'éloge des massacrés nazis. Je voudrais vous donner un exemple précis qui ne date pas de l'époque où Kiesinger était chancelier, mais du 5 février 1971 : un livre vient d'être consacré par son frère à celui que les Tchécoslovaques ont condamné à la pendaison pour avoir été le boucher de Lidice, le nazi et ancien gouverneur de Prague

Karl Hermann Frank. Voici ce qu'on lit dans la note critique de la *Deutsche Wochen-Zeitung* : l'attitude de Frank « sous la potence des bourreaux tchèques entrera un jour dans l'Histoire comme un étincelant exemple de l'authentique dignité virile ». Et un peu plus loin : « Un livre courageux sur un homme courageux » !

Mais ce n'est qu'un exemple parmi d'autres. Alors, vous comprenez, quand on vient me dire que je manque d'**objectivité** j'aimerais savoir comment qualifier une attitude qui consiste à taper à tours de plume sur la politique culturelle de la République Démocratique sans dénoncer publiquement de tels scandales !...

— Est-ce que, pourtant, la République Fédérale n'a pas changé depuis quelques années ?

— Il est indéniable que depuis 1969 la République Fédérale évolue à grands pas. Mais il ne faut pas oublier que la politique du parti social-démocrate est la politique du juste milieu : garde-toi à gauche, garde-toi à droite !... Quant à la jeunesse, il est évident qu'elle ne peut pas réagir comme la génération de ceux qui ont vécu sous le Troisième Reich : toutefois, là encore, il faut à mon avis nuancer et ne pas contribuer à élaborer un mythe. C'est vite dit que de présenter la jeunesse ouest-allemande comme absolument **dénazifiée** ! Il ne faut pas oublier quelles pressions idéologiques elle a subies, quelle image du Troisième Reich lui ont donnée les livres de classe : le problème, il est au niveau de l'**héritage culturel** revendiqué pendant trop longtemps par les organismes officiels de la République Fédérale. Le professeur Walter Jaide vient de publier un ouvrage qui nous apporte sur les opinions des jeunes de la République Fédérale, des renseignements édifiants : d'après une enquête de 1968 il résulte que plus de 60 % des jeunes considèrent que le nazisme a eu aussi des aspects positifs ! Je tiens cependant à rendre hommage aux démocrates qui se battent en R.F.A. depuis des années, dans des conditions difficiles, pour tenter de liquider définitivement le passé dans un sens progressiste. Ce qui doit être condamné, ce n'est pas tel ou tel pays : c'est le fascisme où qu'il se trouve.

Propos recueillis par Charles OWEZAREK

(1) Ed. Maspero.



les livres

La police dans le box

La police est à l'honneur ces temps derniers ; du moins en parle-t-on beaucoup : des films (« Un condamné », « Enquête sur un citoyen... »), des articles dans la grande presse et même une émission de télévision. Un livre enfin, qui se veut avant tout témoignage. Denis Langlois, conseiller juridique de la Ligue des Droits de l'Homme, était bien placé pour nous dévoiler les « Dossiers noirs de la police française » (Collection « Combat » au Seuil). L'auteur s'est attaché à ne pas tomber dans la polémique ; la majeure partie de son ouvrage expose des faits précis.

Les lecteurs de notre revue et les militants antiracistes y trouveront matière à réflexion. Ce n'est pas une nouveauté de dire qu'un certain nombre de policiers font preuve de racisme et de xénophobie ; chacun se souvient de la répression exercée pendant la guerre d'Algérie contre les travailleurs nord-africains, notamment pendant une terrible nuit d'octobre 1961.

M^e Langlois rappelle l'affaire de Sylvette Cabrisseau, speakerine à la télévision, qui se fit rouer de coups et traiter de « sale négresse » avenue Kléber. A la suite de cet incident et des lettres racistes que reçut la direction de l'O.R.T.F., Mlle Cabrisseau se vit licencier pour... impudeur. Affaire semblable en décembre 1968, lorsqu'un Nord-Africain nommé Akli Ferhat se fit passer à tabac et insulter (« sale bicot, ordure de raton, fous le camp chez toi ») par Police-Secours (!) qu'il avait lui-même appelé, sa femme s'étant fait gifler par un garçon de café. C'était le soir de Noël... L'enquête promise à la Ligue des Droits de l'Homme n'a pas eu de suite.

Le 12 octobre 1958, épisode tragique : un gendarme de Saône-et-Loire, en pleine nuit, arrête sa voiture, tous feux éteints, derrière une 2 CV immatriculée en Algérie et vide son chargeur lorsque celle-ci démarre, tuant une jeune fille qui revenait du bal. Pour se justifier, il déclare avoir aperçu « les têtes bouclées de Nord-Africains ». Et ainsi de suite... De nos jours encore, à la suite de chaque manifestation de rue, il est banal de voir la police arrêter les passants en fonction de la couleur de leur peau, quand ce n'est pas de la longueur de leurs cheveux.

Le livre serait un peu superficiel si M^e Langlois n'analysait rapidement, dans son introduction, la nature de ce corps tout-puissant.

Michel BOSCH.



la poésie

Poèmes palestiniens

Traditionnelle était l'emprise de la poésie sur la vie quotidienne des Palestiniens. Les guerres, l'exil, l'ont transformée en arme de combat. Les jeunes poètes refusent de quitter la Terre-Mère. La fidélité se prouve sur son sein. « **Dépossédés et présents** », ils sont les gardiens. « **Libre de la tristesse** », dit Laabi dans la préface à **La Poésie palestinienne de combat** (1), « **elle s'affirme révolutionnaire** ». Son critère le plus élevé est, dit Mahmoud Darwich, la « **pureté totale** », car « **le cri de l'homme opprimé concerne tous les hommes** ».

Rita et le Fusil, poème aussi répandu que l'improvisation du condamné de 36, incarne le drame. Rita est juive. Rita devenue Israël.

O Rita

Qui aurait pu démêler nos regards

... O nuit de silence !

Il était une fois...

Une lune est descendue au petit

[matin

Entre Rita et mes yeux
Se dresse un fusil.

Si Mahmoud Darwich est gardien des terres, le druze Samih Al Quassim est gardien des racines. C'est lui qui précise mythologique, la symbolique de combat de Darwich : la Mère ou Pénélope est la Terre-Mère, attente fidèle ; le Père est l'entière nation arabe. Ulysse qui reviendra et tendra l'arc ; la femme est la bien-aimée mais son sein est encore la douleur et la terre. Quant au poète, il est le fils. Mais ce Télémaque ne partira pas.

Pour gagner le cœur des masses, cette poésie a rompu avec « la belle poésie arabe ». Elle compose sur la trame et le rythme des chansons populaires. Le promoteur de ce mouvement est Tawfiq Az-Zayad, l'auteur du conte épique **Sifran et le Pipe-Line**.

Il faut nommer aussi la poétesse Fadva Touguan, aux chants « **plus subversifs que dix attentats** ». Mais nombreux sont ces poètes, voix d'un peuple que doivent aussi entendre les amis douloureux d'Israël.

Marxiste nourri des Ecritures, au lieu carrefour des Prophètes, Mahmoud Darwich dans ses **Poèmes palestiniens** (2) devient le chantre d'un mystère où tout est amour et célébration de l'Amour. Comme Jésus, sont fils de cette terre le poète et ses frères qu'une nouvelle occupation broie. De la Résistance, créée divine par l'homme, la lumière surgira.

Jean CUSSAT-BLANC

1) Oswald. 2) Le Cerf.



les revues

Tout homme est mon frère

Dans le numéro 298 de **Droit & Liberté**, l'abbé Jean Pihan soulignait l'importance de deux documents d'Eglise : le document de la Commission pontificale **Justice et paix**, **Tout homme est mon frère**, faisant du 1^{er} janvier de cette année une Journée mondiale de la paix ; le message **Pour le développement des peuples**, adressé aux chrétiens par le Conseil permanent de l'Episcopat, le Comité des évêques orthodoxes et le Conseil de la Fédération protestante de France.

Ces appels à la réflexion et à l'action s'inscrivaient dans un courant profond que reflètent, ces derniers temps, plusieurs revues chrétiennes. Ainsi par exemple **Présence et dialogue**, bulletin des diocèses de la région parisienne (n° 54), le **Journal de la Paix**, revue de Pax Christi (n° 185), **Responsables**, revue des ingénieurs et cadres chrétiens (n° 23).

Dans **Présence et dialogue**, Mgr Pezeril, évêque auxiliaire de Paris, affirme qu'**aucune discrimination raciale n'est tolérable** et que l'immigré a un certain nombre de droits. Le dossier qui suit présente des témoignages éloquentes et des commentaires sur la situation des immigrés dans la région parisienne.

Dans le **Journal de la Paix**, Mgr Bernard Lalande écrit que **la discrimination provient de ce que l'on confère un caractère universel ou absolu à des valeurs réelles, mais relatives ou localisées**. Pour l'éditorialiste, **la fraternité est surtout à faire : c'est une tâche à réussir, une vocation, une histoire à accomplir, dans l'espace et dans le temps**.

Responsables présente un intéressant dossier « **Travailleurs immigrés** ». Le projet de ses responsables était d'évoquer les actions de solidarité que chacun peut mener en matière d'accueil, de logement, d'alphabetisation ou de promotion. On peut regretter cependant qu'ils n'aient pas poussé plus loin l'analyse de la situation. Ainsi le lecteur ne peut savoir que le Fonds d'action sociale est financé pour la plus grande part par les immigrés eux-mêmes. De même, une enquête sur la situation de l'Algérie limitée à quatre personnes — trois cadres et un prêtre — est insuffisante.

Mais les thèmes développés dans ces revues montrent assez que les immigrés sont loin d'être isolés.

J.T.



le cinéma

Le lion à sept têtes

L'invasion du sexe, la puissance de l'argent, le malheur des colonisés, l'arrogance et la dureté des colonisateurs, la duperie qu'est la liberté « donnée » par des mercenaires, les erreurs des peuples fraîchement indépendants, la cupidité et la faiblesse des nouveaux gouvernants, la religion qui domine, envoûte même, les peuples sous-développés, le malheur, la tristesse qui suinte des regards, le vide des discours ronflants, des mots grandiloquents que d'autres termes empruntés au vocabulaire révolutionnaire, font éclater comme des bulles et retourner au néant... L'« inventaire » pourrait continuer longtemps ainsi. C'est tout cela, mais en vrac hélas ! que le spectateur trouve dans ce film de Glauber Rocha. Bien sûr, chez Rocha, le génie de la photographie, la générosité impétueuse, la rage devant la haine, la douleur, la misère, éclatent à chaque instant. Malheureusement, l'absence de scénario, les psalmodies qui tiennent lieu de dialogue, les plans fixes interminables, un symbolisme excessif et trop obscur parfois, enlèvent à ce film, l'audience et l'impact qu'il aurait pu avoir. Cette épopée révolutionnaire où violence et lyrisme alternent est une vision bien pessimiste du Tiers-Monde ; mais il apporte, indubitablement, une aide à la lutte pour la justice sociale.

Têtes coupées

« **Têtes coupées** », du même auteur, présente Diaz, roi sans amour ni couronne, face à ses phantasmes et ses délires, seul et despotique, rêvant sa vie, sa mort et cherchant la pureté. Après avoir organisé ses propres funérailles, il est assassiné comme il le prévoyait (et l'espérait ?).

Dans cette « fable » surréaliste, Rocha use, là encore, d'une syntaxe résolument moderne et retombe dans les tics du cinéma d'avant-garde : plans trop longs, « messages » obscurs, mythes parfois difficiles à saisir pour les non-initiés. L'influence de Godard est trop visible et cela rend ces deux films peu concluants. En effet, s'ils posent une foule de questions, ils ne résolvent en revanche aucun problème, et n'apportent aucune ébauche de solution.

Bien sûr, il n'est pas question de voir ces films avec l'œil d'un spectateur habitué aux significations immédiates, il faut les laisser vous imprégner, mais alors, seul un public restreint peut accéder au « **mystère Rocha** » et c'est bien dommage car il a en lui de la fièvre, une inspiration foisonnante et des dons évidents !...

DRIT ET LIBERTÉ — N° 301 — AVRIL 1971



les disques

Les lauriers sont coupés

Un cénacle de mélomanes, collectionneurs, musiciens, auquel on veut penser que la tentation de faire plaisir à « tous » les éditeurs de disques est absente, s'est réuni pour la 24^e fois et a décerné les 30 Grands Prix de l'Académie Charles-Cros 1971.

Comme les firmes de tous les pays étaient représentées, cette internationalité des œuvres et de leurs interprètes donne toujours une dimension vraiment « mondiale » à ce palmarès.

De cette promotion, j'ai retenu un très beau disque de Janet Baker chantant Monteverdi et Scarlatti pour La Voix de son Maître (C 06302058). C'est avec le Save Regina de Scarlatti que cette mezzosoprano touche à la perfection et déclenche une émotion profonde et sincère.

L'enregistrement intégral de « **l'Histoire du Soldat** », de Stravinsky, sur un texte de Ramuz est pour Erato l'occasion de multiplier ses prix puisque cette firme française reçoit également le Prix de musique contemporaine pour son disque (STU 70593) consacré à « **Chant** » et « **Trajectoires** », pour violon et orchestre. Le jeune compositeur (il a à peine 35 ans), dégagé de l'influence d'un Boulez, exprime maintenant un lyrisme personnel par un langage poétique qui le porte au premier rang des compositeurs contemporains.

Philips donne du « **Petit Prince** » de Saint-Exupéry un récit un peu froid dans la bouche de J.-L. Trintignant, sans faire oublier la fraîcheur et la vie qu'y apportait Gérard Philipe chez Chant du Monde. Cette dernière firme, outre le Prix Paul-Gilson attribué à Colette Magny (LDX 7444), reçoit le Prix In Honorem pour Mstislav Rostropovich par son interprétation de la **Mélodie concertante**, ce chef-d'œuvre d'Henri Sauguet (LDX 78435) avec l'Orchestre de la Radio d'U.R.S.S. sous la direction de l'auteur.

Un palmarès un peu conventionnel, qui ne déplaiera pas beaucoup, ne choquera personne, mais où l'amateur, à condition d'y faire sa propre sélection, trouvera bien de quoi enrichir sa discothèque... Que demander de plus ?

Bernard SANNIER-SALABERT.

M.K.

lu... vu... entendu

● Le 24 avril, le théâtre Romain-Rolland de Villejuif présente un **Festival Gershwin**.

● A partir du 20, le théâtre des Amandiers de Nanterre présente une **nouvelle pièce d'Armand Gatti, « La Cigogne »**.

● La galerie Denise René (124, rue La Boétie à Paris) présente des **Tapisseries d'Aubusson**. Sont représentés dans cette exposition Arp, Sonia Delaunay, Sophie Taeuber Arp, Vasarely, Albers Mortensen.

● L'exposition **« Quatre-vingts siècles d'art en Yougoslavie »** se poursuit au Grand-Palais de Paris jusqu'au 17 mai.

● Le Prix Albert-Ollivier, récompensant la meilleure production dramatique de la télévision française, a été attribué au **Lys dans la vallée** réalisé par Marcel Cravenne d'après Balzac et au **Grand voyage** adapté par Jean Prat de l'œuvre de J. Semprun.

● L'Union des Engagés volontaires et Anciens combattants juifs (58, rue du Château-d'Eau, Paris-10^e) édite, à

l'occasion de son 25^e anniversaire **« Le combattant volontaire juif 1939-1945 »**. L'ouvrage, illustré de nombreuses photos, a 300 pages, dont 100 en yiddish.

● Un roman de I. Rabine, **« Sur les bords du Niemen »**, vient de paraître à Moscou en yiddish. En Union soviétique également vient d'être publié un dictionnaire russo-hébraïque dont l'auteur est Moche Schapiro. En Lituanie, le **Théâtre populaire juif** vient de fêter son 10^e anniversaire.

● Prochainement paraîtra à Bucarest un livre composé d'une centaine de poèmes de **l'écrivain de langue yiddish Itzik Manguer** traduits par L. Vigder.

● Les Editions Jérôme Martineau ont fondé une nouvelle collection : **La bibliothèque arabe**. Ainsi sont déjà accessibles aux lecteurs de langue française le roman de Najib Mahfouz, **« Passage des miracles »** et **« Construire avec le peuple »** de l'architecte Hassan Fathy, tous deux égyptiens.

● Un film documentaire sur les effets de **l'explosion atomique d'Hiroshima** peut être loué ou acheté tant au Japon qu'à l'étranger (Hiroshima Atomic Bomb Film Administrative Committee c/o Hiroshima Peace Culture Center, 1-2 Nakajima-Cho, Hiroshima-city, Japon).

● Le Centre de langue arabe d'Alger organise, du 5 au 24 juillet prochain, **des sessions d'arabe algérien** à Lyon et à Valenciennes destinées tant aux débutants qu'à ceux qui pratiquent déjà la langue. Les débutants peuvent s'adresser à Accueil et Promotion des Etrangers (26, avenue de Saint-Amand, 59-Valenciennes), les progressants à Association de coopération franco-algérienne (3, rue Diderot, 69-Lyon-1^{er}).

● Les Editions Gallimard publient une **Anthologie de la poésie yiddish (1870-1970)**. Les textes présentés ont été choisis et traduits par Charles Dobzynski. Outre l'édition courante, 1 500 exemplaires sont mis en vente par souscription

(Comité de l'Anthologie, 8, rue de la Paix, Paris-2^e, tél. : OPE. 98-38.)

● Le Prix Jean-Vigo a été décerné à Jean-Louis Bertucelli pour son film **« Remparts d'argile »**.

● Le Grand Prix des peintres témoins de leur temps a été décerné à **Yves Brayer**.

● **Les Rencontres internationales « Film et jeunesse »** se dérouleront à la Maison de la culture de Grenoble, du 9 au 20 juillet prochain. (Renseignements : Comité d'organisation des 9^e R.I.F.J., 9, boulevard Jean-Pain, 38-Grenoble, ou M. Francis Legrand, Mas du Tillo, 06-Mougins).

● Une exposition de peintures de **Nadia Léger : « Evolution première »** se tient au Centre d'Art international (99, boulevard Raspail à Paris).

● A partir du 19 avril, le T.N.P. présente **« Les Anges meurtriers »** de Conor Cruise O'Brien, pièce mise en scène par Joan Littlewood, qui a pour thème l'assassinat de Patrice Lumumba.

LA VIE DU M.R.A.P.

AVRIL 1971

Les trois premiers mois

VOILA que s'achève le premier trimestre de l'Année internationale de lutte contre le racisme. Le 21 mars, la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, n'a pu revêtir en France l'ampleur souhaitable en une pareille année : elle coïncidait avec le second tour des élections municipales, après une campagne qui avait absorbé l'opinion publique pendant une longue période. Mais c'est en fait chaque jour, en 1971, que doit se poursuivre, s'affirmer la mobilisation antiraciste pour répondre à l'appel des Nations Unies.

Au bout de trois mois, essayons de faire le point.

On constate que l'Année internationale s'est emparée de l'actualité. La presse française, à Paris comme en province, a publié maints articles, généralement en rapport avec le M.R.A.P. ; d'autres se préparent. De multiples associations ont décidé de consacrer une part de leurs activités à la lutte antiraciste : des manifestations très diverses ont eu lieu ou sont prévues. C'est aussi dans le cadre de l'Année internationale que se situent des initiatives telles que la communication sur le racisme présentée par Pierre Paraf, président du M.R.A.P., à l'Académie des sciences morales et politiques (voir page 6).

Notre Mouvement fait de son mieux, depuis janvier, pour que notre pays participe résolument à cette campagne mondiale. Les Pouvoirs publics, les grands moyens d'information ont un rôle essentiel à jouer : ce fut le sens de notre démarche du 5 janvier auprès du Premier ministre. L'une des propositions formulées par la délégation du M.R.A.P. a donné lieu à décision : un projet de loi est soumis au Parlement par M. Jacques Chaban-Delmas, en vue de la ratification par la France de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. Nous souhaitons qu'il soit voté dans les meilleurs délais, de même que la législation antiraciste qui en est l'indispensable complément ; et nous souhaitons que nos autres suggestions (1) soient prises en considération.

Le rôle des comités locaux

Bien entendu, beaucoup de ce qui sera fait dépend de l'activité du M.R.A.P., de ses comités locaux, de ses militants et du courant qu'ils sauront susciter. D'ores et déjà, il faut citer à notre actif, d'abord, le beau numéro spécial de « Droit et Liberté », dont la diffusion doit se poursuivre systématiquement. La première manifestation

publique de l'Année internationale était, le 17 janvier, la représentation d'une pièce sur l'apartheid, « Ta vue me dérange, Hotnot », organisée sous l'égide du M.R.A.P. au Théâtre de l'Ouest Parisien. Une soirée avec Jean Ferrat se tiendra le 25 mai à la Mutualité. Le 3 juin aura lieu notre grande exposition-vente d'œuvres d'art, contribution de près de cent peintres et sculpteurs à la lutte contre le racisme. Et d'autres initiatives importantes sont envisagées.

Pourtant, l'Année internationale ne consiste pas seulement en ces manifestations spectaculaires, si nécessaires soient-elles pour entraîner l'adhésion d'un large public. Un travail en profondeur se poursuit, qui traduit les efforts de nos comités

locaux. A Nancy, Dijon, Grenoble, Agen, Annecy, pour ne signaler que quelques exemples, des débats, soirées cinématographiques, expositions ont réuni déjà de grandes foules ; d'autres villes, comme Nîmes, vont se joindre d'ici peu à ce « peloton de tête ». Et nous sommes convaincus qu'avant l'été, de nombreuses municipalités, associations, syndicats, foyers et maisons de jeunes auront à cœur de marquer, d'une façon ou d'une autre, leur soutien actif au combat que nous menons. Sans parler des établissements scolaires où, sous des formes variées, dans les classes et les foyers socio-éducatifs, se réalise et s'intensifie une vivante action des enseignants et des jeunes.

Le Conseil national du M.R.A.P., qui doit se réunir fin avril, complètera ce bilan plein de promesses. Il donnera un nouvel élan à l'action pour faire de 1971 une année qui comptera vraiment dans les luttes antiracistes de notre temps.

(1) Voir « Droit et Liberté » de février 1971.

C'est bien, mais c'est trop peu...

MOINS d'un mois après le lancement de notre souscription, moins de quinze jours après la parution de « Droit et Liberté » qui la faisait connaître, où en sommes-nous ?

A l'heure où nous mettons sous presse (31 mars), le chiffre de la collecte dépasse le demi-million d'anciens francs. C'est bien. Que tous les artisans de cette première étape soient cordialement remerciés. Mais c'est trop peu, beaucoup trop peu. Il faut à notre revue pour faire face, pour survivre, dix millions d'anciens francs. A ce rythme, vingt mois seraient nécessaires pour atteindre l'objectif. D'ici là...

Il y a donc urgence. La cadence peut s'accélérer. Bien sûr, cela prend du temps de se rendre compte du danger, de se mettre en état d'alerte, de se mobiliser et de mobiliser ses amis. Pourtant, ceux qui ont déjà versé, collecté, ont sû prouvé le mouvement en marchant ; leur apport ouvre à tous des perspectives.

Ami lecteur, c'est aujourd'hui même que vous pouvez, que vous devez envoyer votre participation. Demandez aussi une liste de souscription pour associer à notre effort commun les personnes qui vous entourent (famille, amis, collègues) comme d'autres déjà l'ont réussi. →

mrap

BULLETIN D'ADHÉSION

Désireux de soutenir l'action contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix,

J'ADHÈRE AU M.R.A.P.

Nom Prénom

Profession

Adresse

Je vous envoie, à cet effet, la somme de

Je souhaite :

- recevoir une documentation complète sur le M.R.A.P.
- être invité à ses réunions et manifestations,
- participer à l'un de ses Comités locaux ou professionnels.

Le montant de la carte d'adhésion (à partir de 10 francs) est laissé à l'appréciation du souscripteur, selon ses possibilités, compte tenu de la nécessité d'apporter le soutien le plus efficace à l'action du M.R.A.P.

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME, L'ANTISÉMITISME ET POUR LA PAIX (M.R.A.P.)
120, rue Saint-Denis - Paris (2^e) - Téléphone : 231-09-57 - C.C.P. : 14-825-85 Paris

→ Un responsable du comité de Nanterre, nous envoie une liste avec 82 F recueillis auprès de 19 souscripteurs, certains n'ayant donné que un ou deux francs. Notre satisfaction, notre émotion ne sont pas proportionnées à la somme remise, mais à la marque de sympathie, à ce que coûte le geste accompli. Bravo ! Ce même militant, d'ailleurs, passe commande de dix nouvelles listes : précieux exemple pour tous les comités locaux.

C'est de cet ensemble de réalisations convergentes que dépend l'avenir de « Droit et Liberté ».

Chacun porte une part de responsabilité. A chacun, dans sa sphère, selon ses moyens, de répondre aussitôt : « Présent ! »...

Francis BONIART
Trésorier du M.R.A.P.

● **A la disposition de tous ceux qui souhaitent participer à la collecte : des listes de souscription, des « tirés à part » du dossier sur « Droit et Liberté » paru dans le numéro 300, présentant notre revue et contenant l'appel à la souscription.**

La deuxième liste

Collecté par G. Moulinet (19 souscripteurs)	82 F
Collecté par A. Bensoussan (Bensoussan : 20 F; Vial : 10 F; Launay : 10 F; Botrel : 10 F)	50 F
Collecté par R. Lehmann (R. Lehmann, D. Lehmann, S. Grémy, S. Grémy)	720 F
Collecté par J.-J. Recht (J.-J. Recht : 100 F; Perrus : 10 F; Morange : 10 F; Laroche : 10 F; Dupont : 10 F; Bianchi : 10 F; Marcellesi : 10 F; Lefèvre : 10 F)	170 F
Collecté par F. Boniart (Goldstein : 50 F; Milkoff : 100 F)	150 F
Collecté par G. Rabinowicz (Rabinowicz : 150 F; Liberman : 50 F)	200 F
Collecté par M. Kagan (Damerval : 20 F; Langiert : 25 F)	45 F
Collecté par A. Chil-Kozlowski (Golgevit : 100 F; Sluchewski : 50 F; Rosette : 20 F; Fink : 20 F; S. Tenenbaum : 20 F; Pilcer : 50 F; Boksenbaum : 20 F; anonyme : 20 F)	300 F
Divers : de Medeiros : 10 F; Berrada : 30 F; Lewkowitz : 300 F; Marchand : 30 F; Mme Huisman : 25 F; Barlow : 30 F; Chalom : 50 F; Malmenaide : 20 F; Goldring : 10 F; Dr Held : 50 F; Engles : 20 F; Harburger : 10 F; Slomka : 15 F; Løsb : 40 F; Mayer-Bléneau : 20 F; Lebovici : 50 F; Fourquet : 40 F; Serge Krzykowski : 100 F; Bouviet : 50 F; Roquevert : 10 F; Marty : 5 F; M. A. Bloch : 60 F; Delage : 10 F; Matzdorf : 100 F; Schochet : 100 F; Schapira : 100 F; Finkel : 50 F; Berno : 100 F; Kunz : 50 F; Jablonski : 50 F; Winocour : 500 F; Michel Leiris : 100 F; Duché : 10 F; Association Buchenwald-Dora : 100 F; Courtillon : 20 F; Hermann : 20 F; Hauriou : 15 F	2 300 F
Total de la 2^e liste :	4 017 F
Total de la 1^{re} liste :	1 440 F
Total général :	5 457 F

A vous de souscrire

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Somme _____

Le versement peut être effectué par chèque bancaire, mandat-poste ou chèque postal à « DROIT ET LIBERTÉ », 120, rue Saint-Denis, Paris-2^e. C.C.P. 6070-98 Paris.

Connaissez-vous les « 4 à 7 » ?

L'ABONDANCE des matières nous a empêchés d'évoquer dans notre dernier numéro, les débats, qui se déroulent de 16 à 19 heures chaque samedi après-midi, au siège du M.R.A.P., 120, rue Saint-Denis. Citons simplement les sujets des « 4 à 7 » de ces dernières semaines, qui ont tous rencontré un très vif succès :

6 février : « Espagne : Basques, Catalans, Galiciens sous l'oppression franquiste », avec des représentants de ces trois groupes, et M. Mestres, responsable de la Fédération C.G.T. de l'agriculture.

13 février : « Où va l'Afrique noire ? » avec le professeur Hubert Deschamps, M^e Pierre Kaldor, Jacques Varin, secrétaire général de l'Association française d'amitié et de solidarité avec les peuples d'Afrique, Gilbert Julis (C.G.T.) et Sally N'Dongo, président de l'Union générale des travailleurs sénégalais en France.

20 février : « Les noirs et le problème blanc aux Etats-Unis », avec le professeur Paul Oren, sociologue, et des journalistes américains.

27 février : « Les syndicats et les travailleurs immigrés », avec A. Tanguy (C.G.T.), le Père Gilles Verbunt, Sally N'Dongo et Jacques Frémontier, auteur du livre : « Renault. La forteresse ouvrière ».

6 mars : « Pétrole et politique », avec plusieurs journalistes : Michel Hincker, Lotfallah Soliman, Abdelrani Mahenni.

13 mars : « Les minorités aux Etats-Unis », avec les auteurs du livre « En marge ».

20 mars : « Comment voyez-vous Droit & Liberté ? », avec les rédacteurs de notre revue.

27 mars : « Les juifs soviétiques », avec M^{es} André Blumel et Daniel Jacoby, Albert Lévy, et le Dr. Herschel Meyer, écrivain, Francis Cohen, journaliste, sous la présidence de Charles Palant.

Interrompus pendant la période de Pâques, les débats reprendront le samedi 24 avril, autour du livre de Pierre Paraf : « La vie quotidienne en Israël ». Notre président sera entouré du Dr. B. Ginsbourg, président du cercle Bernard Lazare, et du professeur André Gisselbrecht.

Seront ensuite traités les sujets suivants : « Danger fasciste en Italie... et en France?... », « Le Portugal et ses colonies africaines... », « Que se passe-t-il à la Réunion?... »

Entrée libre. Libre discussion.
(Pour recevoir régulièrement les programmes des « 4 à 7 du samedi », envoyer 5 F au M.R.A.P., 120, rue Saint-Denis, Paris (2^e), C.C.P. 14.825-85 Paris.)

Trois initiatives pour l'année internationale

Agen

Le comité du M.R.A.P. d'Agén, qu'animent notre collaborateur Jean Cussat-Blanc et M. Cohen, directeur du Centre Culturel, a organisé une manifestation dans le cadre de l'Année internationale contre le racisme.

Le 29 mars, les Agenais étaient invités au Centre Culturel pour participer à un débat sur le thème : « Le racisme et l'antisémitisme existent-ils encore chez nous ? » La discussion était précédée par la projection du film d'Alain Resnais : « Nuit et Brouillard ».

Nîmes

C'est en collaboration avec la Ligue de l'Enseignement et les clubs U.N.E.S.C.O. que le comité nîmois du M.R.A.P., animé par Georgette Gebelin, organise le 21 avril deux projections du film de Jean Schmidt, « Derrière la fenêtre », suivies de débats. Le professeur Marc-André Bloch, membre du Conseil national du M.R.A.P. et président du C.L.E.P.R. (Centre de liaison des éducateurs contre les Préjugés raciaux) participera à l'une et à l'autre.

La première séance, à 17 heures, essentiellement destinée aux lycéens : « Jeunes gens, jeunes filles, vous êtes les adultes de demain, déclare notamment le tract diffusé à leur intention. Vous voulez que chaque individu puisse s'instruire, travailler, se distraire avec des chances égales sans être infériorisé par la couleur de sa peau, sa nationalité, sa croyance. Le M.R.A.P. vous invite à chercher ensemble comment y parvenir... »

La séance du soir réunira surtout des enseignants, parents, représentants d'associations. Elle portera en particulier sur les moyens pédagogiques de lutte contre les préjugés raciaux.

Lycée Buffon

Dans le cadre du foyer socio-éducatif, l'Année internationale a été marquée, au Lycée Buffon par une initiative intéressante.

Tout au long d'une semaine, du 22 au 27 mars, se sont succédés en fin d'après-midi, les projections et les débats. Ont été notamment présentés les présentés les films « Nuit et Brouillard » et « Négritudes ». Les débats étaient animés au nom du M.R.A.P., par Olga Wormser-Migo, Joby Fanon et Albert Lévy. Ces assemblées ont réuni, chaque jour, plusieurs centaines d'élèves.

LE CARNET DE D.L.

Nos deuils

Le 20 mars est décédé **Simon STUDNIA**, à l'âge de 79 ans. Il fut, pendant un demi-siècle, l'un des animateurs dévoués de la société « Idéal Fraternel », dont, à plusieurs reprises, il assumait la présidence. A sa famille, à ses compagnons, nos condoléances émues.

Naissance

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de **Laure**, première petite-fille de nos amis M. et Mme Kestler-Fastag. Nous voulons leur dire, ainsi qu'aux heureux parents, notre joie, nos félicitations et tous nos vœux.

Sur les juifs soviétiques

Depuis plusieurs mois, le M.R.A.P. s'emploie à recueillir des informations sur la situation des juifs soviétiques. Le dossier constitué a permis un large débat au sein du Bureau national. Celui-ci, lors d'une récente réunion, a adopté le document suivant.

La situation des juifs en Union soviétique préoccupe l'opinion publique en France : le procès de Léninegrad, les conditions de son déroulement, l'extrême gravité du premier verdict rendu, ont cristallisé cette préoccupation que le M.R.A.P. partage, non sans souligner ce qu'il peut y avoir d'outrancier dans certaines campagnes menées à ce propos.

De nombreuses organisations démocratiques, dont le M.R.A.P., ont protesté contre le verdict et ont pris acte de l'atténuation des peines et de l'ajournement des autres procès annoncés.

Le M.R.A.P. entend exercer une attention vigilante et poursuivre la recherche et l'étude d'informations quant à la situation des juifs en U.R.S.S.

Des informations recueillies jusqu'à présent et dont il a été débattu au sein du Conseil national et du Bureau national du M.R.A.P., il ressort que la lutte menée en U.R.S.S. contre le sionisme a donné lieu parfois à des publications et à des interprétations historiques dépourvues de rigueur scientifique et par là, de nature à susciter, à l'égard des juifs, une suspicion génératrice d'hostilité, d'autant que dans certaines régions, autrefois terres de pogroms, l'antisémitisme n'a pas totalement disparu.

Le M.R.A.P. rappelle que la conception léniniste situe la lutte contre le sionisme uniquement sur un plan idéologique et politique, sans outrances, ni excès ; elle suppose que soit poursuivie, conjointement, une lutte vigoureuse contre l'antisémitisme et que soit apporté un soutien aux juifs soviétiques pour l'épanouissement de leur culture et de leurs traditions.

Le M.R.A.P. soucieux de porter un jugement objectif, entend continuer à étudier sans parti pris les informations fournies tant par les juifs et les autorités de l'U.R.S.S., que par ceux qui expriment des reproches concernant les possibilités et les besoins culturels des juifs soviétiques, leur intégration sociale, leur place dans la vie économique, politique et universitaire.

Enfin, sans ignorer le contexte politique international et la situation de guerre qui règne au Proche-Orient, le M.R.A.P. ne peut, en ce qui concerne ceux des juifs soviétiques qui manifestent le désir d'aller se fixer en Israël, que rappeler les principes définis par la Charte des Nations Unies et la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, ratifiées par l'U.R.S.S., reconnaissant à chaque homme « le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays ».

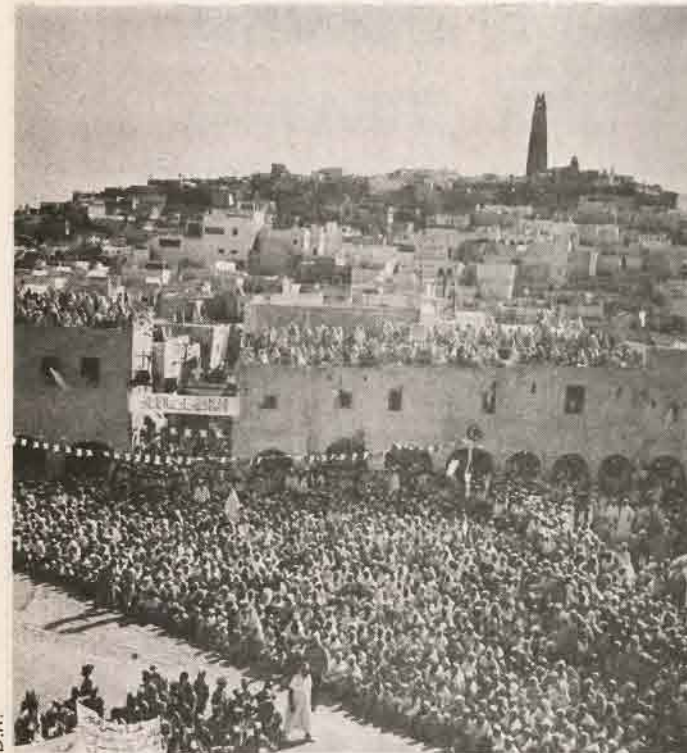
La solution pacifique et juste des conflits qui continuent d'ensanglanter le monde devrait favoriser partout l'application de ces principes, pour lesquels le M.R.A.P. entend poursuivre son action.

Paris, le 16 mars 1971.

Le M'Zab

L'architecture ibadite en Algérie qui séduisit Le Corbusier

LES Editions Arthaud ont publié récemment un livre de Manuelle Roche — « Le M'Zab - Architecture ibadite en Algérie ». Nous pensons utile de présenter même brièvement cette architecture née « sous un ciel de feu, dans une vallée aride du Sahara algérien », cette architecture « toute d'harmonie et de sobriété » qui séduisit Le Corbusier. Nous remercions l'auteur de nous avoir autorisé à reproduire ces photos.



Le 5 juillet 1962 à Ghardaïa.



Ghardaïa, rue montant vers la mosquée.



Puits à El Atteuf.

UN soir que Si Slimane avait envie de s'épancher, il raconta à son voisin l'épopée des ibadites et leur longue marche dans le désert : « Dès le VIII^e siècle mes ancêtres s'établirent à Tiaret, devenue une capitale prospère, où les abadhites enseignaient la religion musulmane sur des principes coraniques intransigeants. Ils appelaient à l'austérité et à l'adoration d'Allah comme unique préoccupation terrestre. Mais la haine des partisans d'Ali nous poursuivit jusqu'en notre capitale et dans d'autres villes construites par des partisans de notre secte comme Sedrata ou la Kala des Beni Hammad. Après l'occupation de Tiaret et la destruction de Sedrata, il fallut se sauver dans le désert. La première étape des fuyards fut Ouergla où ils ne s'attardèrent que très peu car la vindicte « alide » (1) était féroce. Il ne restait plus qu'à s'enfoncer dans le désert ! Au XII^e siècle, les ibadites, pourchassés, s'installèrent dans le M'Zab et construisirent sept villes mozabites, très peu distantes les unes des autres. Ce furent : Ghardaïa, Beni Izguen, El Ateuf, Bounoura, Melika, Guerara et Berrian. »

Rachid BOUDJEDRA.
« En Algérie » (2)

(1) Partisan d'Ali.
(2) Ed. Hachette.



Le puisatier.

Aux Halles et alentours

Nature et bêtes sauvages

DES animaux « mal aimés », victimes eux aussi de préjugés, persécutés à cause des idées fausses, des superstitions dont ils sont l'objet, savez-vous qu'il en existe beaucoup ?

Pour les réhabiliter, et à l'occasion du XV^e anniversaire de sa fondation, le club des « Jeunes Amis des animaux » les présente au Pavillon 9 des Halles de Paris. Dans une mini-forêt — 200 arbres ont été plantés grâce à l'Office national des forêts — vivent en toute quiétude, à la portée des Parisiens qui découvrent souvent pour la première fois la faune sauvage de France, sangliers, renards, blaireaux, fouines, genettes, chats sauvages, marmottes, écureuils, pies, choucas, corbeaux, aigles, vautours, chouettes, etc. ainsi que des ratoufas (écureuils géants du Tibet), un paresseux de la forêt amazonienne, des castors du Québec, des kangourous nains d'Australie.

Cette exposition, qui est ouverte jusqu'au 30 juin, tous les jours sauf mardi, de 10 h à 20 h, n'a rien d'un cirque ou d'une ménagerie : c'est un moyen de rencontre et de contact entre l'homme et la nature.

Pavillon 9 des Halles.

Métro : Halles ou Chatelet

Entrées : 5 F ; enfants : 3 F ; groupe : 2 F par enfant.

Opération cadeaux

Shopping aux Halles

Pour attirer dans le quartier une clientèle de plus en plus nombreuse, et l'inciter à y faire ses achats dans une ambiance pittoresque et originale, l'Association des artisans et commerçants du centre et des Halles de Paris lance le premier essai, avec l'appui de la radio et de la télévision, d'une « Opérations cadeaux » qui se terminera en octobre par une grande braderie dans la rue.

Pendant cette période, tout achat sera

accompagné d'un timbre-escompte, négociable dans les restaurants membres de l'association.

Une affiche signalera aux clients les commerçants participant à l'opération, et un guide pratique « Shopping aux Halles » sera édité : il contiendra des renseignements touristiques et culturels sur le quartier, une rétrospective des curiosités anciennes et actuelles des Halles, ainsi qu'une nomenclature complète des artisans et commerçants, classés par catégories professionnelles.

Cinéma aux Halles

Un ciné-club fonctionne au cœur des Halles : le ciné-club Montorgueil dont les programmes et l'animation viennent d'être jumelés avec le ciné-club du Louvre. Les séances prochaines auront lieu les vendredis 23 avril, 7 et 14 mai à 20 h 45 au gymnase Léopold-Bellan, 21, rue Léopold-Bellan où a été aménagée une véritable salle de projection.

« Picasso, vous connaissez ? », tel est le titre du Festival du film sur Picasso, réalisé par J. Bétourné et J.-L. Guigan, présenté jusqu'au 12 avril au Pavillon 10 des Halles.

Jusqu'au 30 juin fonctionnera également dans le pavillon un cinéma d'art et d'essai sous le patronage de « Construction et humanisme ».

Votre ville

« Construction et humanisme », qui depuis trois ans, s'est attaché à faire sortir la recherche sur l'urbanisme et l'environnement de la clandestinité organise aussi au pavillon 8 en avril prochain une exposition sur les techniques de pointe : il s'agit de donner à l'usager une idée de sa ville et de sa vie future.

C'est dans ce cadre que se dérouleront du 16 au 23 mai les rencontres internationales et le Grand Prix international d'urbanisme et d'architecture.

Restaurant Varsovie

Spécialités polonaises

10, rue Etienne-Marcel - Paris-2^e
Tél. : 231-74-18

Ambiance musicale : André Ropski
Fermé le dimanche

dynamisez votre action publicitaire...

une nouvelle équipe à votre service : conception et créations publicitaires maquettes, prises de vues, logos, édition de prospectus, dépliants et catalogues, mise en page, etc.

dynamic/publicite

85, rue Rambuteau - Paris 1^{er} - tél. : 231.03.42



Claude Delorme-Philips

« L'équilibre libéré »

Une énorme roulotte rougeâtre stationne depuis le 17 mars devant le pavillon 9 aux Halles : c'est le théâtre de Travers, installé auparavant sur le plateau Beaubourg. Tous les soirs, à 21 h, Albert Le Vice et Dominique Thommy présentent un spectacle de sketches animés « qui rompt fondamentalement avec l'art du mime traditionnel » (*Combat*). « Ce genre de talent, il en faudrait à tous les carrefours pour ajouter une petite note d'absurde à votre piétinement quotidien » (*Le Nouvel Observateur*). « Sur les dix sketches, il n'en est pas un dont la poésie et le sentiment de liberté soient absents » (*L'Humanité-Dimanche*).

Allez donc les applaudir !

Prix : 13 et 16 F. Etudiants : 8 F.

Location à la librairie « Le Soleil dans la tête » 10, rue de Vaugirard, Paris (6^e) et au théâtre à partir de 18 h.

Le podium est à vous

Tous les jours de 19 h à 21 h, des jeunes artistes de la chanson se produisent au Cabaret d'art et d'essai, 15, rue Saint-Denis, Paris (1^{er}) (métro : Chatelet).

Il faut les encourager en allant les entendre.

Cris et visages

Cri de la Grèce, cri de l'Espagne, cri de l'Afrique, cri de Prague, cri du Brésil : Coutelle expose ses sculptures avec les visages de Janez Pirnat, 18, rue Pierre-Lescot, Paris (1^{er}).

Sangène

BAS-SLIP COMBINÉ

Sangène

ELASTIQUE
INDEMAILLABLE

ou
MAILLE LISSE
EXTRA-SOUPLE

Sangène

à partir de
5 FRS

Imprimé en Belgique

Distribution : Sangène - Merci : NS. Bouly, 71, rue de Provence, Paris-9^e -
Tél. : 744-67-59.

LES ÉDITIONS DU PAVILLON

Directeur-gérant : Roger MARIA
5, rue Rollin, PARIS-5^e - Tél. : 326-84-29

- André WURMSER : L'Eternel, les Juifs et moi. Avec une lettre liminaire de Roland LEROY 12 F
- Charles FOURNIAU : Le Vietnam de la guerre à la victoire. Préface de Bernard LAVERGNE, professeur honoraire à la Faculté de Droit de Paris..... 8.50 F
- Gilbert DUPÉ : Les Belles Inutiles (Roman). Préface de Paul VIALAR 22 F
Exemplaire de luxe..... 29 F
- Julien TEPPE : Les caprices du langage (250 difficultés de la langue française classées par ordre alphabétique). Préface d'Alain GUILLERMOU, secrétaire général du Conseil international de la langue française, rédacteur en chef de la revue « Vie et Langage » 23 F

Vente aux libraires : ODÉON-DIFFUSION, 24, rue Racine, Paris-VI^e - Tél. : 033-77-95.

combat pour la paix

35, RUE DE CLICHY, PARIS-9^e

Mensuel édité
par le Conseil National
du Mouvement de la Paix

Tél : 874-55-86 - C.C.P. Paris 10.072-55

Au sommaire du numéro 245

PAYS INDUSTRIALISÉS TIERS MONDE ET PAIX

2^e partie : « L'AIDE » ?
un dossier présenté par André Zweyacker

*

CRIMES DE GUERRE AU VIETNAM

Des anciens GI's témoignent...

*

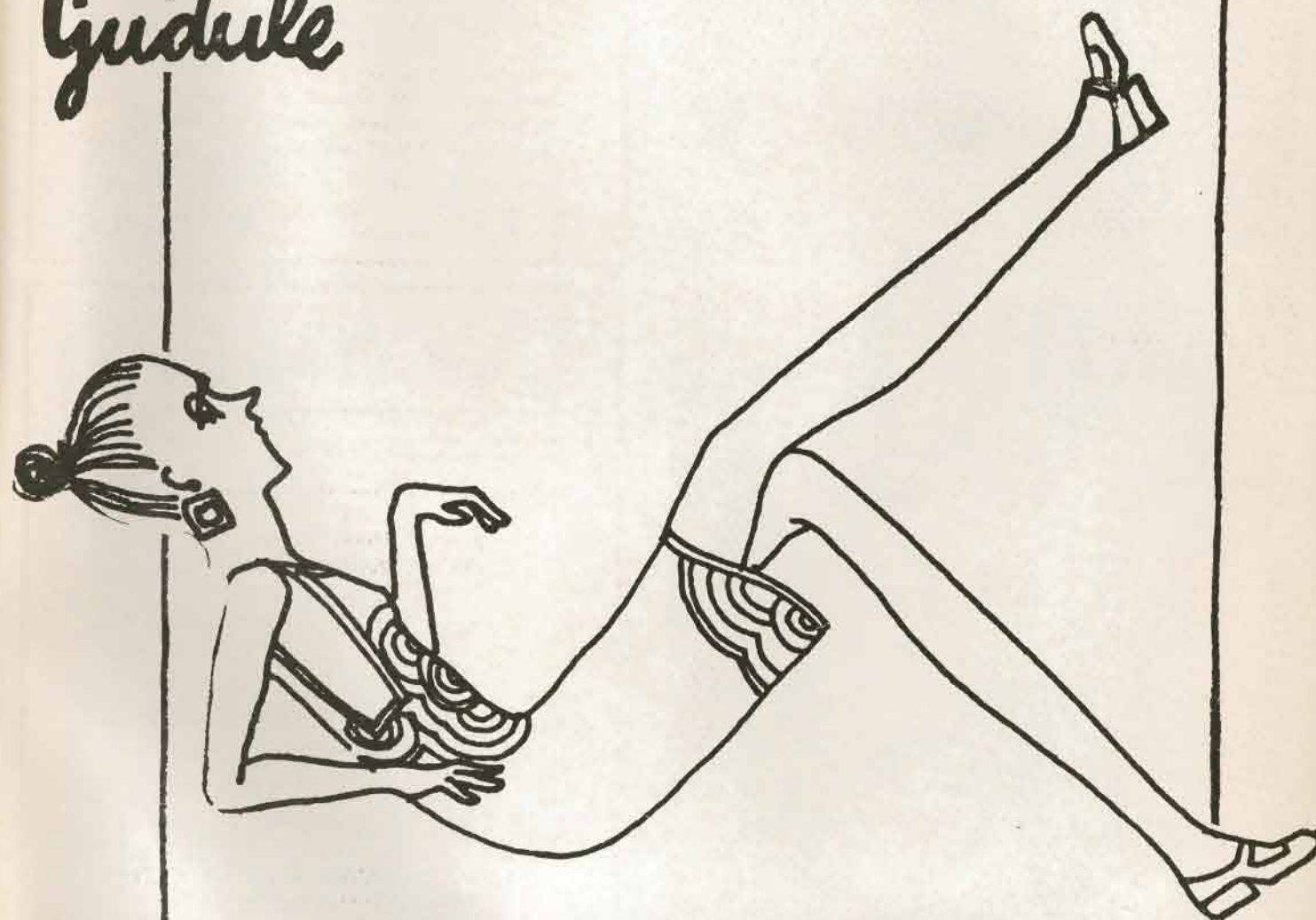
Rappel :

LES ORIGINES DU CONFLIT DU PROCHE-ORIENT

une étude de Paul et Henriette Jacot, 50 pages : 3 F

Le numéro 2 F - Abonnement 1 an : 18 F
Spécimen gratuit sur demande.

Gudule





Catalogue
et liste
des dépositaires
sur demande
à Rainett
B.P. 233-02
Paris R.P.



RAINETT
PARIS